



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



PNUE

Distribution
LIMITÉE

UNEP(DEC)/CAR IG.22/8
11 mai 2002

Français
Original: ANGLAIS

Dixième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, 7-11 mai 2002

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Point 1: Ouverture de la Réunion	2
Point 2: Organisation de la Réunion	4
Point 3: Adoption de l'Ordre du Jour	5
Point 4: Rapport du Président du Comité de suivi et Président du Bureau des Parties contractantes	5
Point 5: Rapport du Directeur Exécutif du PNUE sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2000-2001).....	6
Point 6: Stratégie pour le développement du Programme pour l'Environnement des Caraïbes 2002-2006	12
Point 7: Initiatives Caribéennes pour le Sommet mondial sur le développement durable.....	13
Point 8: Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes	15
Point 9: Règles financières du Programme pour l'environnement des Caraïbes.....	17
Point 10: Centres d'Activités Régionales du Programme pour l'environnement des Caraïbes.....	17
Point 11: Participation du secteur privé au Programme pour l'environnement des Caraïbes.....	22
Point 12: Révision le projet de Plan de Travail et le Budget du Programme Régional SPAW pour la période 2002-2003	23
Point 13: Élection des membres du Comité de surveillance du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes	30
Point 14: Questions diverses.....	30
Point 15: Adoption du rapport de la réunion	32
Point 16: Clôture de la réunion.....	32
Annexe I: Agenda	
Annexe II: Décisions de la Réunion	
Annexe III: Niveau Indicatif des Contributions Volontaires au Fonds Fiduciaire des Caraïbes, 2002-2003	
Annexe IV: Liste des Documents	
Annexe V: Liste des Participants	
Annexe VI: Budget 2002-2003	

INTRODUCTION

1. La Neuvième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Sixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes ont, dans leur décision n° 17, ont fait leur l'approche globale du Plan de travail révisé et ont adopté le budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2000-2001.
2. C'est donc en conformité avec le Plan de travail pour l'exercice biennal 2000-2001 (UNEP(DEC)/CAR IG.17/12) que la présente Réunion a été convoquée par le secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes à Montego Bay du 7 au 11 mai 2002.
3. Les objectifs de la Réunion étaient les suivants :
 - a) Évaluer les projets et les activités mis en œuvre dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes durant la période 2000-2001;
 - b) Examiner les progrès effectués dans la mise en œuvre des décisions de la Neuvième Réunion intergouvernementale et de la Sixième Réunion des Parties contractantes (Kingston, 14 au 18 février 2000);
 - c) Examiner les décisions des Première et Deuxième Réunions des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenues respectivement à La Havane (Cuba), les 24 et 25 septembre 2001, et à Montego Bay (Jamaïque), le 6 mai 2002, et adopter les actions pertinentes, le cas échéant;
 - d) Examiner les recommandations, en adoptant, le cas échéant, les actions pertinentes:
 - de la treizième Réunion du Comité de suivi et de la Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes tenues à San José (Costa Rica), du 9 au 13 juillet 2001); et
 - du Rapport de la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) (Ocho Rios, du 19 au 23 février 2001).
 - e) Examiner et adopter le cas échéant le Règlement intérieur et le Règlement financier du Programme pour l'environnement des Caraïbes;
 - f) Examiner et adopter une Stratégie de développement du PEC pour 2002-2006;
 - g) Examiner les structures, les activités et les programmes de travail des Centres d'activités régionales (CAR) pour les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) en Guadeloupe et pour les marées noires (CAR/REMPEITC) à Curaçao, et décider des actions à engager;

- h) Examiner la proposition conjointe du gouvernement cubain et du gouvernement de Trinité-et-Tobago d'établir des Centres d'activités régionaux pour le Protocole relatif à la pollution marine due à des sources et activités terrestres (LBS) et décider des actions à engager;
 - i) Décider de la composition du Comité de suivi et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2002-2003; et
 - j) Examiner et adopter le Plan de travail et le budget du PEC pour l'exercice biennal 2002-2003.
4. Les experts invités à la Réunion ont été désignés par les correspondants nationaux des gouvernements membres du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de l'Union européenne. En sus des gouvernements des Caraïbes membres des Nations Unies, d'autres États ayant fait preuve d'inquiétude pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes, ainsi que des organisations non gouvernementales, d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations internationales intéressées par le PEC ont été aussi invités à participer en qualité d'observateurs.

POINT 1: OUVERTURE DE LA RÉUNION

5. La Réunion a été ouverte le mercredi 7 mai 2002, à 9 h 30, par M. Nelson Andrade Colmenares, coordonnateur du PNUE-URC/CAR; par Mme Veerle Vanderweerd, coordinatrice du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres (PAM), et par M. Horace Dalley, ministre jamaïcain des Terres et de l'Environnement.
6. Dans son discours liminaire, le coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes, M. Nelson Andrade Colmenares, a souhaité la bienvenue à tous les participants, et spécialement à M. Horace Dalley. Il a constaté que la Dixième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes revêtaient une importance particulière dans la mesure où le PEC fêtait son vingtième anniversaire. Il a aussi constaté que le Plan d'action et la Convention de Cartagena avaient servi à nous rassembler, à axer nos activités sur la coopération et la collaboration et à fournir un forum régional dans ce sens. Si bien que le PEC avait fini par devenir une institution forte et stable qui avait permis, malgré les obstacles, des décisions sur l'environnement régional touchant un large éventail d'organisations et de cultures.
7. M. Andrade a invité instamment tous les participants à examiner le document couvrant les vingt années d'histoire du PEC (UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.4), sa situation et ses succès, et signalant les défis qu'il doit relever. Il a rendu hommage aux gouvernements membres et non-membres qui l'avaient soutenu des points de vue politique et financier durant le dernier exercice biennal, ainsi qu'à d'autres partenaires tels que des

organisations internationales, des organisations non-gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires du PNUE.

8. Il a commenté l'ordre du jour ambitieux de la Réunion et fait état du soutien apporté par le CAR/REMPEITC-Carib et l'OMI à l'organisation de la Deuxième Réunion du Comité directeur sur les déversements d'hydrocarbures et de la Deuxième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW, ainsi qu'à celle de la présente Réunion. Il a aussi fait mention des rapports nécessaires, de l'examen et de l'adoption des plans de travail et du budget pour 2002-2003, des règlements intérieurs, des règlements financiers et du plan stratégique quinquennal du PEC. Il a invité les participants à examiner la documentation disponible.
9. Il a conclu en affirmant que le PEC restait fidèle à sa mission, qui est de fournir un cadre de coopération régionale bénéfique à toutes les Parties concernées.
10. Dans ses remarques liminaires, Mme Veerle Vandeweerd, coordinatrice du Programme d'action mondial (PAM), a adressé les vœux du directeur exécutif du PNUE aux gouvernements membres et aux observateurs, et a encouragé les gouvernements à continuer de participer à ce programme maritime régional qui, de pair avec le PAM, constituait un important mécanisme de coopération régionale permettant d'aborder les questions clés posées par les mers et les côtes. Elle a attiré l'attention de la Réunion sur les préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable au sujet duquel le PNUE avait été choisi comme un modèle mondial pour l'environnement et le développement et elle a invité instamment le gouvernement à y participer à fond. Elle a noté que le PNUE se félicitait d'initiatives régionales, telle « De l'eau blanche pour l'eau bleue », proposée par le gouvernement des États-Unis, et qu'elle les soutiendrait. Elle a remercié le gouvernement jamaïcain d'avoir soutenu cette Réunion et d'appuyer sans relâche le Programme en accueillant l'Unité de coordination régionale. Elle a aussi su gré au gouvernement jamaïcain d'avoir examiné l'accord avec le pays hôte et elle a noté que le PNUE participerait aux nouvelles discussions pour assurer la mise en œuvre de l'accord et la viabilité financière de l'UCR.
11. M. le ministre Dalley, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants dans son pays et à Montego Bay, a mis en lumière l'importance particulière de la présente Réunion en tant que pierre milière dans la mesure où le Programme pour l'environnement des Caraïbes avait vu le jour voilà vingt ans, justement à Montego Bay. Il a noté que bien des choses étaient advenues depuis en matière environnementale, en particulier les faits nouveaux intervenus depuis la Conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992) et, plus récemment, les préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable. Le ministre a rappelé à la Réunion les mots de M. Klaus Töpfer, directeur exécutif du PNUE, selon qui les océans étaient de fait en crise et que les conséquences de cette crise pour la vie humaine étaient potentiellement catastrophiques. Il a noté toutefois que la région disposait d'acquis et de mécanismes importants qui, pleinement utilisés, pouvaient améliorer la situation du milieu marin régional et des Caraïbes dans leur ensemble. Il a mentionné à cet égard l'importance de la Convention de Cartagena, de ses Protocoles et des nombreuses activités menées par le PEC pour accroître les

capacités de la région de protéger et de développer son milieu marin. Il a noté que le PEC était un forum régional qui facilitait la coopération dans l'approche des questions communes d'environnement et de développement, et il a de nouveau invité les gouvernements à tirer pleinement parti de ce mécanisme unique en son genre.

POINT 2: ORGANISATION DE LA RÉUNION

a) Règlement intérieur

12. Les participants à la Réunion sont convenus d'appliquer, *mutatis mutandis*, le Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUE, publié sous la cote UNEP/GC/3/Rev.3.

b) Élection des Officiers

13. La Réunion a élu en son sein un président, trois vice-présidents et un secrétaire qui constitueront le Bureau des Parties contractantes jusqu'à la Onzième Dixième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et huitième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes. Le président du Bureau sera aussi celui du Comité de suivi.

14. Les participants à la Réunion ont élu parmi les experts les membres du Bureau suivants :

Président:	M. Arnulfo Franco	(Panama)
Premier vice-président:	M. Christopher Corbin	(Sainte-Lucie)
Deuxième vice-président:	M. Tahar Ou-Rabah	(France)
Troisième vice-président:	M. Jorge Mario García	(Cuba)
Rapporteur:	M. Ceris Bailes	(Royaume-Uni)

c) Organisation des travaux

15. Les langues de travail de la Réunion étaient l'anglais, l'espagnol et le français, dans lesquelles les documents de travail étaient disponibles.
16. Le secrétariat a convoqué la Réunion en séances plénières, le président pouvant établir éventuellement des groupes de travail. Des services d'interprétation simultanée dans les langues de travail ont été fournis pour les séances plénières et pour les séances des groupes de travail.

POINT 3: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17. L'ordre du jour provisoire proposé dans le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/1 a été adopté, tel qu'il apparaît à l'annexe I du présent rapport, assorti de modifications légères: introduction d'un point supplémentaire pour envisager et discuter l'initiative proposée par le gouvernement des États-Unis sous l'intitulé de « De l'eau blanche pour de l'eau bleue », qui vise à promouvoir la coopération dans les Caraïbes en vue d'aborder les problèmes de développement selon une approche intersectorielle et intégrée et qui serait présentée comme un modèle régional au prochain Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, septembre 2002).

POINT 4: RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SUIVI ET PRÉSIDENT DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES

18. M. Franklin McDonald, de la Jamaïque, président sortant du Comité de suivi et du Bureau des Parties contractantes, a présenté son rapport pour l'exercice biennal 2000-2001 (document UNEP(DEC)CAR IG.22/INF.3) tout en faisant référence à l'examen des vingt années du PEC contenu dans le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.4.
19. M. McDonald a indiqué que le cadre légal du Programme pour l'environnement des Caraïbes avait progressé durant les deux dernières années, comme le prouvait le fait que de nouvelles Parties avaient rejoint la Convention de Cartagena, à savoir le gouvernement du Belize, et que deux nouvelles Parties avaient adhéré au Protocole SPAW, à savoir les gouvernements de Sainte-Lucie et le gouvernement français.
20. Sur le plan financier, même si les contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes avaient sensiblement augmenté en 2000, cette tendance ne s'était pas manifestée en 2001. Néanmoins, le secrétariat avait pu lancer un nombre important d'activités et de projets dans la mesure où il était parvenu à obtenir des ressources en provenance de bailleurs de fonds tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Fondation des Nations Unies, l'Agence suédoise pour le développement international (Sida), le gouvernement des États-Unis et le Fonds international pour La défense des animaux (IFAW).
21. Il a aussi mis en lumière les progrès essentiels faits en matière de gouvernance, dont le mémorandum de coopération avec la Convention Ramsar et les activités organisées en coordination avec les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et du Plan d'action mondial (PAM), ainsi que la mise en place de centres d'activités régionaux pour les déversements d'hydrocarbures (REMPEITC) et pour le SPAW (SPAW-CAR).

22. Pour conclure, il a attiré l'attention des participants sur un certain nombre de questions clés exigeant une action gouvernementale, notamment la nécessité de conclure la rédaction des règlements intérieurs et du règlement financier du Programme. Il a invité instamment les gouvernements à soutenir à fond ce dernier sur les plans exécutif et financier afin que le PEC puisse entrer pleinement en fonction en tant que mécanisme établi par les pays pour que la région aborde collectivement la question de la protection et du développement du milieu côtier et marin dans les Caraïbes. Il a remercié tous les gouvernements de l'avoir aidé durant son mandat, ainsi que le secrétariat d'avoir collaboré d'une façon active et soutenue.

**POINT 5: RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PNUE SUR
L'EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES
CARAÏBES (2000-2001)**

23. Le président a invité le secrétariat à présenter le document intitulé « Rapport du Directeur exécutif du PNUE sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes » (UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.5).
24. M. Nelson Andrade, coordonnateur du Programme, a présenté les progrès faits et les principales activités engagées durant la période considérée, ainsi que les défis qu'il a fallu relever. Il a mis en lumière les changements structurels les plus importants intervenus dans la gestion et l'administration du personnel, ainsi que dans la fourniture de biens et la prestation de services. Il a informé du recrutement d'un nouvel administrateur de programmes affecté au sous-programme Systèmes d'information pour la gestion de ressources marines et côtières (CEPNET) et d'un nouvel administrateur de programmes pour la gestion des fonds. Le poste d'administrateur du sous-programme Education, Formation et Sensibilisation restait vacant, faute de fonds. Un administrateur de programmes adjoint a été recruté en octobre 2001 pour assurer la coordination entre les sous-programmes AMEP et SPAW, grâce à une contribution supplémentaire au Fonds d'affectation spéciale de la part du gouvernement des États-Unis. Un administrateur national destiné au Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens (ICRAN) et soutenu par celui-ci a été recruté en 2001, le poste ayant été occupé début 2002. Les nouveaux ordinateurs et logiciels récemment acquis devraient permettre d'améliorer l'exécution et les communications du Programme, notamment la possibilité de continuellement actualiser le site web du PEC.
25. Le secrétariat a fait état des changements intervenus dans ses services d'appoint grâce à l'achat des véhicules et une formation en langue française fournie à l'ensemble de l'équipe. Par ailleurs, les services prêtés dans l'édifice de l'UCR/CAR devraient s'améliorer grâce à la transformation de celui-ci en un bâtiment des Nations Unies qui regrouperait toutes les institutions spécialisées disséminées à différents endroits de Kingston.
26. La situation financière s'est améliorée en 2000 du fait que plus de gouvernements ont payé leurs contributions et épongé leurs arriérés. Le secrétariat a pu collecter 963 000 dollars en

annonces de contributions en 2000. Cette même année, il a aussi collecté presque 400 000 dollars d'arriérés au Fonds d'affectation spéciale. En comparaison, les collectes totales avaient été en 1998 de 428 000 dollars et en 1999 de 688 000 dollars. Les contributions de 2001 se sont montées à 626 268 dollars, mais à seulement 219 530 dollars d'arriérés. Le secrétariat a demandé aux gouvernements membres du PEC de continuer de soutenir celui-ci d'une manière encore plus solide pour en assurer la continuité et la planification.

27. Le secrétariat a conclu sa présentation générale sur une discussion des décisions adoptées par la Neuvième Réunion intergouvernementale et la Sixième Réunion des Parties contractantes (février 2000) et sur leur exécution. Il a indiqué que toutes les décisions avaient été mises en œuvre selon ce qu'avaient accordé les gouvernements membres et les Parties contractantes, malgré les limitations financières du Programme, dans la mesure où il était parvenu à obtenir des fonds de la part d'un certain nombre de donateurs et de gouvernements membres.
28. L'administrateur du sous-programme Evaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) a fait ensuite rapport. La coordination globale de l'AMEP, qui va de pair avec le travail sur le Protocole relatif à la coopération destinée à combattre les déversements d'hydrocarbures dans les Caraïbes et le Protocole relatif à la pollution marine due à des sources et activités terrestres (LBS), a été confiée à un administrateur de programmes sous la direction du coordonnateur. Cette coordination inclut aussi la prestation de services du secrétariat au Comité consultatif scientifique et technique intérimaire pour le Protocole LBS (LBS/CCSTI) et le travail ayant à voir avec le Comité directeur du Centre d'activités régionales pour les déversements d'hydrocarbures (RAC/REMPEITC-Carib). Le LBS/CCSTI a tenu sa première réunion en février 2001, durant laquelle un groupe de travail mixte CCSTI-PAM sur les eaux usées municipales a été créé pour aider à définir les objectifs d'ensemble sur ce point dans les Caraïbes. Le rapport du LBS/CCSTI, qui inclut celui du groupe de travail mixte, a été présenté à la Réunion à des fins de prises de décision.
29. Deux projets AMEP sont en cours dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le premier, qui a à voir avec la mise en œuvre de l'annexe IV du Protocole LBS, intitulé « Réduire les déversements de pesticides dans la mer des Caraïbes », a permis de faire d'ores et déjà des progrès sensibles, y compris de la part du secteur privé et d'autres impliqués dans la mise au point de plans d'action nationaux et régionaux pour la sous-région caribéenne incluant la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua et le Panama. Le projet, coordonné par l'Escuela Agrícola de la Región Tropical Húmeda (EARTH College) au Costa Rica, a été soumis au FEM à des fins d'adoption en mai 2001. Le second projet en cours, intitulé « Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes », mis en place, dans le cadre du FEM, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et mis à exécution conjointement avec l'Institut de santé environnementale des Caraïbes; la proposition en a été présentée au FEM, dont le secrétariat a toutefois demandé une nouvelle présentation en mai 2003, un délai durant lequel un nouveau don du Mécanisme de préparation des projets (PDF) permettrait de mieux développer les projets pilote.

30. Il existe d'autres projets AMEP: mise au point d'un service d'orientation régional chargé d'évaluer les besoins d'épuration des eaux usées à l'échelon national, en accord avec les dispositions de l'annexe III du Protocole LBS, avec installation de projets pilote dans quatre pays; réaménagement durable des côtes et besoins d'épuration à petite échelle des eaux usées dans les pays centraméricains frappés par le cyclone Mitch; et travail auprès du CAR/REMPEITC-Carib. Le secrétariat a indiqué que deux projets partiellement en cours sur le financement de l'épuration des eaux usées et sur l'évaluation des sources de pollution diffuses ont été incorporés dans les nouveaux plans de travail pour 2002-2003.
31. Le secrétariat a souligné le succès que le CAR/REMPEITC-Carib a montré en convoquant les deux premières réunions du Comité directeur. Il a aussi fait état du fait que le gouvernement français avait récemment détaché un conseiller bilingue anglais-français provenant de l'Organisation maritime internationale (OMI).
32. La délégation des États-Unis a félicité le PEC et l'administrateur d'AMEP d'avoir largement facilité le règlement de plusieurs questions ayant à voir avec le projet sur la mise en œuvre de l'annexe III du Protocole LBS et a indiqué qu'elle serait très heureuse de continuer de travailler dans ce sens avec le PEC.
33. L'administrateur du sous-programme Zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) a informé des principales activités effectuées durant la période considérée, en particulier depuis la Neuvième Réunion intergouvernementale et la Sixième Réunion des Parties contractantes, insistant sur les quatre domaines principaux (soit parcs naturels et zones protégés; formation; conservation des espèces menacées et gestion de l'écosystème), ainsi que sur les questions intéressant la coordination du sous-programme. À cet égard, elle a indiqué que la participation du secrétariat à plusieurs réunions de consultations et forums avait permis de promouvoir le Protocole et d'entraîner un regain d'intérêt de la part de plusieurs gouvernements, si bien qu'il était entré en vigueur en 2000. Ceci avait aussi abouti à des partenariats et une collaboration efficaces avec des organisations telles que The Nature Conservancy, la Banque mondiale, la Fondation des Nations Unies et le secrétariat de la Convention Ramsar. La première Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW et la première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) à La Havane du 24 au 29 septembre 2001, grâce au soutien du gouvernement cubain, constituaient aussi des jalons importants. Par ailleurs, le secrétariat a créé un groupe de communication électronique¹ des Parties au Protocole SPAW en vue de faciliter la communication entre lui-même et celles-ci, ainsi qu'entre elles. Il a encouragé les Parties et les observateurs à utiliser ce mécanisme plus activement.
34. Le soutien à la gestion des zones marines protégées avait fait de grands progrès grâce au Réseau des responsables de zones marines protégées (CaMPAM), à la création du Fonds de petits dons, à la mise en place du Programme de formation de formateurs et au guide de financement publié de concert avec The Nature Conservancy (TNC). Les progrès avaient été lents en ce qui concerne le développement d'une proposition du Bloc B au FEM relative à la conservation de la biodiversité marine, du fait, en partie, du blocage du budget de ce fonds fin 2000, ainsi que de la considération erronée de la part du FEM que du

¹ Afin de joindre le groupe, une demande doit être soumise au modérateur à unepreuja@cwjamaica.com

financement de la Fondation des Nations Unies couvrait déjà une partie de la proposition qui lui était présentée.

35. Des progrès ont été aussi faits en ce qui concerne la protection des tortues marines et des lamentins, surtout grâce à des plans de récupération et à des activités de sensibilisation du public. Le secrétariat a reconnu le soutien inappréciable qu'il a reçu à cet égard du Réseau pour la conservations des tortues marines (WIDECAST), du Fonds international pour la défense des animaux (IFAW) et du Réseau pour les cétacés des Caraïbes orientales (ECCN).
36. Un autre programme de travail important, celui de la conservation des récifs coralliens, a connu des acquis significatifs. Des rapports nationaux et régionaux sur l'état des récifs coralliens ont pu être complétés grâce à la création et au soutien de noeuds de suivi régionaux couplés avec des institutions locales. Le rapport du Directeur exécutif contient un résumé des dits rapports. Un travail supplémentaire devrait être entrepris dans les deux prochaines années à partir de financements provenant de la Fondation des Nations Unies par l'intermédiaire du projet de l'ICRAN décrit dans le Plan de travail et de budget du PEC.
37. Le secrétariat a donné des informations sur les problèmes et les points faibles qui ont entravé la mise en œuvre du Protocole SPAW, tels qu'un financement insuffisant (seulement 30 p. 100 du budget requis), les difficultés de l'UCR/CAR à gérer tous les aspects du Programme et du Protocole, une participation et un intérêts relativement pauvres de la part d'institutions et de gouvernements, des carences de communication avec les gouvernements et un soutien insuffisant de la part du Centre d'activité régionale SPAW.
38. Une fois conclue la présentation de ce sous-programme SPAW, des délégations ont remercié le secrétariat de son rapport clair et circonstancié, se félicitant des progrès enregistrés dans la protection des récifs coralliens, dans la formation et dans la gestion des zones marines protégées.
39. Une délégation a demandé que les lignes directrices pour la conservation et la gestion des tortues marines, rédigées en collaboration avec WIDECAST, soient révisées et parachevées.
40. L'administrateur du sous-programme CEPNET a présenté l'état des activités entreprises durant l'exercice biennal 2000-2001, soulignant que la fin du projet CEPNET/Banque interaméricaine en janvier 1999 avait entraîné une période de transition dans la coordination du sous-programme et qu'il n'avait occupé son poste qu'en novembre 2000, juste au milieu de ladite période.
41. Il a présenté le rôle de facilitateur – chargé d'améliorer l'accès à l'information sur l'environnement des Caraïbes et son utilisation – comme une opération à deux volets. Tout d'abord, le CEPNET doit être un catalyseur au sein du secrétariat de la Convention de Cartagena en vue d'accroître les capacités d'analyse de l'UCR/CAR, ce qui implique des activités en rapport avec :
 - a) Le développement et la maintenance du réseau informatique;

- b) La formation du personnel dans des applications bureautiques de pointe et dans le système de gestion de base de données;
 - c) Des systèmes d'information géographique et d'autre nature;
 - d) L'amélioration des mécanismes de communications, et
 - e) Une utilisation et une disponibilité accrues de l'Intranet.
42. Ensuite, le CEPNET offre des liens et des ressources techniques avec les autres sous-programmes du PEC, du fait qu'il développe et maintient des pages spéciales sur le site web correspondant, qu'il accroît l'impact de l'Intranet, qu'il améliore les activités de gestion de bases de données et qu'il contribue à tirer parti des instruments de la cybertaine, tels les groupes électroniques.
43. Le rôle interne est justifié par la nécessité du secrétariat de soutenir le réseau du Programme pour l'environnement des Caraïbes. En améliorant les capacités internes, il peut prêter de meilleurs services au développement et au maintien du site web, aux rapports sur l'environnement, aux conseils techniques, aux systèmes d'information sur l'environnement. En ce qui concerne des projets plus concrets, tels le mécanisme d'échanges d'informations du PAM, le CEPNET sera mieux en mesure de concevoir, de développer et de soutenir des projets de systèmes d'informations géographiques basés sur Internet.
44. Pour conclure, l'administrateur du programme CEPNET a informé que la dissémination de l'information sur l'environnement constituait sa plus grave préoccupation. En effet, bien que les activités d'appoint susmentionnées aient permis de mettre au point des instruments et des mécanismes permettant de mieux soutenir le réseau, le contenu des bases et des jeux de données était aussi important que les moyens en soi. Les activités principales passées et présentes ont été regroupées dans les quatre catégories suivantes :
- a) *Rapport sur l'environnement*: Elaboration et mise à jour de rapports sur l'état des zones côtières; appui et promotion des Perspectives mondiales en matière d'environnement (GEO) du PNUE (Amérique latine et Caraïbes) en cours; et appui résolu en ce qui concerne l'état des ressources côtières et marines des Caraïbes (PNUE et Centre d'ingénierie pour la gestion de l'environnement des baies et des zones côtières (CIMAB) de Cuba);
 - b) *Services consultatifs techniques*: aucune activité n'est actuellement en cours, mais des capacités existent en ce qui concerne les systèmes d'information géographique et environnementale, ainsi que la télédétection;
 - c) *Systèmes d'information environnementale*: soutien d'efforts régionaux ou sous-régionaux, tels que le Système d'information sur les ressources côtières (CRIS) dépendant de la Planification des Caraïbes en vue de l'adaptation aux changements climatiques mondiaux (CPACC), le Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN) et le Centre mondial de conservation et de surveillance du PNUE (PNUE-WCMC);
 - d) *Capacités de la région des Caraïbes en matière de systèmes d'information géographique et de télédétection*: des activités d'appel de fonds sont entreprises

afin de mettre au point des programmes de formation et des projets pilotes et de démonstration (qui peuvent être répliqués ailleurs).

45. Des statistiques préliminaires sur l'utilisation du site Internet du PEC ont été présentées. Il a été noté qu'une part importante des utilisateurs provenait du secteur de l'éducation, qui encourage l'accès à du matériel éducatif en classe. Des exemples de Education Queensland d'Australie et de l'Association nationale américaine des professeurs de science ont été mentionnées. De plus, sont principalement accédés par des usagers des Caraïbes et de l'extérieur de la région, les rapports produits par le Programme et les documents relatifs à ses diverses réunions
46. L'administrateur du sous-programme CEPNET a conclu son exposé en soulignant qu'il était important de bien comprendre le double rôle joué par le CEPNET: au sein du secrétariat et au sein du réseau du PEC. Une UCR/CAR techniquement compétente est indispensable pour que le PEC puisse accroître ses capacités d'analyse et acquérir et diffuser des informations environnementales qui aideraient les décideurs à mettre au point, à appliquer, à surveiller et à imposer des politiques environnementales durables aux niveaux national et régional.
47. Le poste d'administrateur du sous-programme Éducation, formation et sensibilisation étant toujours vacant, c'est l'administrateur du programme AMEP qui en a présenté le rapport, faisant observer que, bien qu'aucun administrateur ne soit directement responsable du sous-programme ETA, des activités importantes étaient toutefois en cours.
48. Tous les administrateurs du PEC répondent, avec l'aide d'autres fonctionnaires de l'UCR/CAR, aux demandes quotidiennes d'informations provenant des États membres ou d'organisations à l'intérieur ou à l'extérieur de la région des Caraïbes et concernant des données administratives, des informations techniques, des références ou d'autres informations.
49. Les textes de la Convention de Cartagena et de ses trois Protocoles ont été publiés dans une brochure en anglais et en espagnole, afin qu'ils soient mieux disponibles. Comme il existe encore des divergences entre la version française du Protocole LBS et les deux autres langues, la publication en sera reportée jusqu'à ce que le dépositaire de la Convention, en l'occurrence le gouvernement colombien, ait approuvé la version finale.
50. Diverses activités avaient été entreprises afin de promouvoir le PEC et la Convention de Cartagena et ses protocoles. Une brochure sur le PEC, publiée en anglais et en espagnol en juillet 2001, est appelée à se convertir en un instrument de promotion important. Un nouveau logo a été créé pour accroître la visibilité du PEC et en faciliter la promotion.
51. Finalement, certaines activités spécifiques ont été mentionnées dans le cadre du sous-programme ETA, telles que le Programme drapeau bleu, la mise à jour du site Web du PEC et CEPNews.

52. Une délégation a mis en relief l'importance des activités du sous-programme ETA pour le succès du PEC et a souhaité l'élaboration d'un rapport plus intégré de ses nombreuses activités.
53. Le fonctionnaire d'administration chargé de la gestion du Fonds a présenté l'état des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et a indiqué que ces informations figuraient également sous forme de tableau dans le rapport du Directeur exécutif du PNUE sur la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2000-2001 (UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.5). Il a également examiné les niveaux des dépenses pendant le même exercice biennal, ces informations figurant aussi dans ce document.
54. Suite aux présentations du secrétariat, la délégation française a signalé qu'elle avait récemment désigné un Correspondant National pour le Protocole LBS chargé de la liaison avec l'UCR.

POINT 6: STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES 2002-2006

55. Le président a invité le secrétariat à présenter le document UNEP(DEC)/CAR IG.22.5 intitulé "Stratégie pour le développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes 2002-2006". Le coordonnateur a exprimé sa satisfaction de pouvoir soumettre à cette Réunion ce projet de stratégie dans la mesure où il fournissait une vision claire à même de guider la mise en œuvre du PEC de 2002 à 2006 et au-delà, et où il était appelé à devenir un instrument très important compte tenu de la complexité de la région des Caraïbes, non seulement en matière d'environnement, mais encore de situation socio-économique et culturelle. Il a aussi constaté que la stratégie tenait compte des vues avancées par les Caraïbes dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable. Il a exprimé l'espoir que ce document serait aussi extrêmement utile à l'UCR/CAR dans la préparation et l'actualisation des plans de travail futurs du PEC.
56. Il a rappelé que le PEC prônait un environnement marin et côtier écologiquement sain et en mesure de promouvoir le développement durable de la région au bénéfice des générations actuelles et futures. Pour ce faire, le PEC se devait de promouvoir la coopération régionale en vue de protéger et de développer l'environnement marin de la région des Caraïbes. Selon la stratégie, le PEC devait se fixer des objectifs pratiques: permettre aux gouvernements ainsi qu'aux organismes de coordination et autres institutions concernées d'en mesurer et guider le développement en fonction des dits objectifs et dans le droit fil de ses programmes et des décisions des réunions intergouvernementales. Les objectifs principaux étaient les suivants: renforcer le cadre légal; réduire sensiblement la pollution marine dans la région et les impacts sur l'environnement provoqués par les utilisations des ressources côtières et marines; réduire sensiblement les pertes de la biodiversité côtière et marine; accroître les capacités techniques de la région et la sensibilisation au milieu marin et côtier;

améliorer la coordination entre les institutions et les organisations; enfin, accroître le nombre et le type de mécanismes de financement afin de pouvoir fournir un soutien économique aux activités du PEC.

57. Le coordonnateur a noté ensuite que l'objectif à long terme de cette stratégie était de soutenir les activités axées sur les objectifs du PEC, en fournissant l'orientation adéquate pour garantir le développement durable du milieu côtier et marin et que des objectifs concrets étaient proposés pour atteindre les buts susmentionnés. Il a mis en lumière l'importance des composantes (légales, institutionnelles, programmes, ETA, financements) de la stratégie en recourant à de nombreux exemples tirés des activités en cours ou en projet du PEC et d'autres initiatives dans la région des Caraïbes. Il a ensuite proposé à la Réunion d'utiliser cette stratégie pour entreprendre une révision du Plan d'action adopté voilà plus de vingt ans.
58. Les participants ont bien reçu ce document. Une délégation a souhaité que le secrétariat détaille mieux les composantes de la stratégie afin de mettre en lumière d'importants résultats atteints par différentes organisations de la région. Le secrétariat a indiqué qu'il envisageait d'introduire, une fois adoptée la structure générale, des annexes détaillées allant dans ce sens. Le secrétariat se féliciterait de recevoir tout supplément d'information qui permettrait d'améliorer le document.
59. Des représentants ont fait différents commentaires, surtout au sujet de la nécessité de spécifier le rôle des Parties, de renforcer leurs capacités, d'encourager la participation du secteur privé et l'engagement de la communauté, et de mieux refléter le développement durable dans les objectifs opérationnels. Ces commentaires seront introduits dans la version finale du document.
60. Le secrétariat a signalé que le Plan d'action pourrait être actualisé en tenant compte de certaines des nouvelles questions soulevées dans la stratégie. Des délégations ont exprimé leur inquiétude devant une révision éventuelle du Plan d'action, estimant qu'il n'était pas nécessaire de l'actualiser, compte tenu de la souplesse et de la maturité du Programme en son état actuel, et que les discussions devaient porter plutôt sur la stratégie.
61. Une délégation a noté la nécessité d'axer la stratégie sur le développement social, et, notamment, d'aborder des questions telles que la pauvreté et le chômage.
62. La Réunion a fait sienne la stratégie en y incluant les remarques faites par les participants et a demandé au secrétariat de la parachever.

POINT 7: INITIATIVES CARIBÉENNES POUR LE SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

63. La délégation des États-Unis a présenté sa nouvelle initiative (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.3) qui sera présentée au Sommet mondial sur le développement durable, intitulée: "De l'eau blanche à l'eau bleue". Des représentants d'Afrique et des petits

États insulaires en développement du Pacifique ont été invités à faciliter des activités analogues dans leurs régions. Les objectifs de cette proposition incluent la gestion intégrée des eaux usées, le renforcement des capacités institutionnelles nationales et régionales, une coopération plus étroite et une bonne gouvernance, et le partenariat du secteur privé. Une conférence préliminaire prévue en 2003 à Miami devrait réunir un grand nombre d'institutions et de partenaires provenant de gouvernements, d'ONG et d'organisations privées et servir de forum de discussion, d'interconnexions et de "couplages". Des représentants d'Afrique et de petits États insulaires en développement du Pacifique seront invités à y participer en vue de faciliter des activités similaires dans leurs propres régions. Tous les membres et observateurs du PEC ont été invités à participer aux côtés du gouvernement des États-Unis au développement de cette initiative lors de la conférence ministérielle de Bali (Indonésie) préparatoire à la Conférence mondiale sur le développement durable et à jouer un rôle de pointe au Sommet de Johannesburg (Afrique du Sud).

64. Les délégués ont unanimement exprimé leur soutien en principe à cette initiative, qui correspond de près aux objectifs du PEC et qui devrait être coordonnée de près avec l'UCR/CAR. Des délégations ont indiqué qu'elles devaient consulter leurs gouvernements avant de soutenir officiellement cette initiative, bien qu'elles s'attendent à un fort soutien de leur part
65. Plusieurs délégations ont indiqué que cette initiative pourrait tirer parti des meilleures pratiques et des expériences disponibles gagnées d'activités semblables dans la région et qu'elle pouvait ouvrir une voie permettant de trouver les financements indispensables à la mise en oeuvre des activités régionales. Il faudrait envisager de nouvelles consultations avant la Réunion Ministérielle à Bali, en vue de présenter une proposition plus concrète.
66. Plusieurs Parties et observateurs ont suggéré qu'elle soit coordonnée avec les projets, les programmes et les plans d'action en cours pour éviter les doubles emplois et les chevauchements. Des délégations ont signalé que l'engagement du secteur privé devait se faire au moment opportun. Une délégation et des observateurs ont noté que l'initiative bénéficierait de se référer aux questions soulevées dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, à des programmes régionaux et sous-régionaux existants tel la déclaration de Saint-George (OECS) ou celle de la Barbade (SIDS POA), ainsi qu'aux questions ayant à voir avec le transport maritime.
67. La délégation britannique a exprimé son désir de contribuer à l'avancement du Protocole LBS. Cette contribution pourrait consister en un atelier de suivi de l'initiative formulée par les États-Unis d'Amérique. L'idée en sera élaborée plus tard, de concert avec le secrétariat.

**POINT 8: REGLEMENT INTÉRIEUR DU PROGRAMME POUR
L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES**

68. Le Président, ayant introduit le point du règlement intérieur, a demandé à la délégation des États-Unis de présenter les résultats atteints par le Groupe de travail ouvert intersessions, convoqué par la Treizième Réunion du Comité de suivi et présidé par ce pays (UNEP(DE)/CAR IG.22/3).
69. La délégation des États-Unis a commencé par s'excuser de ne pas avoir eu le temps d'engager des consultations sérieuses avec les autres gouvernements au sujet du document final. Aussi s'agissait-il d'un document présenté par les États-Unis d'Amérique, qui exigeait donc des apports supplémentaires du Groupe de travail.
70. Le délégué des États-Unis d'Amérique a constaté que le PEC était constitué de trois composantes : le Plan d'action, non obligatoire; la Convention de Cartagena, et les Protocoles de cette Convention, et que ces trois instruments, bien que liés entre eux, constituaient des organes indépendants. Le PEC comptait aussi deux catégories de membres : les trente-six États et territoires membres du Plan d'action, et les vingt-six Parties contractantes à la Convention de Cartagena (sept autres États et l'Union européenne étant aussi des Parties contractantes potentielles), les territoires ne pouvant pas être Partie à ladite Convention.
71. Le délégué a de plus noté que la Quatrième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action et la Première Réunion des Parties contractantes, tenues à la Guadeloupe du 26 au 28 octobre 1987, avaient décidé (décision n° 9) que les prochaines réunions du PEC devaient se tenir à l'unisson jusqu'à ce que tous les États eussent ratifié la Convention et qu'il faudrait appliquer le règlement du Conseil d'administration jusqu'à l'adoption de règlements spécifiques. Dans cette même décision, les participants avaient reconnu que la Convention de Cartagena constituait le cadre légal du Plan d'action. Bien que ces règlements intérieurs n'aient pas encore été adoptés, ils n'avaient pas encore fait défaut à ce jour dans la mesure où la prise de décision se faisait par consensus.
72. Le délégués a noté que les règlements intérieurs avaient des répercussions sur les règlements financiers du PEC, lesquels n'avaient pas encore été adoptés. Le mandat du Fonds d'affectation spéciale était insuffisant pour qu'il puisse faire office de règlement financier du fait de son ambiguïté : s'appliquait-il seulement au Plan d'action ou concernait-il aussi la Convention. A ce jour, les réunions conjointes du PEC (autrement dit, la Réunion intergouvernementale et la Réunion des Parties contractantes) avaient constitué de simples organes directeurs. Néanmoins, compte tenu de la croissance du PEC et de l'existence de plusieurs organes directeurs, la nécessité de formaliser les règlements intérieurs reposait en partie sur la préoccupation que soulevaient les questions financières. Sur le plan légal, il fallait aussi mieux préciser quelle était l'autorité décisionnelle et clarifier le statut des territoires.

73. Le délégué a fait référence aux règlements intérieurs présentés à la Neuvième Réunion intergouvernementale qui avaient donné naissance à un organe directeur unifié. Même si cette décision avait abouti à une seule approche, des règlements intérieurs unifiés restaient problématiques pour plusieurs raisons, surtout parce que les membres non Partie à la Convention de Cartagena pouvaient influencer, voire, en dernier ressort, invalider une décision des Parties contractantes. Sans parler des impacts sur le financement. Bien qu'il soit possible d'unifier ces deux séries de règlements, les États-Unis d'Amérique recommandaient de les maintenir étroitement liées et proposaient trois options présentées dans le document correspondant : 1) maintenir le *statu quo*; 2) régulariser les arrangements actuels et adopter des règlements intérieurs séparés assortis de comptes financiers eux aussi séparés; 3) unifier les organes de la Convention et du Plan d'action, selon le modèle du Plan d'action de la Méditerranée, le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes n'étant ouvert qu'aux Parties à la Convention et les Parties contractantes étant les seules à faire fonction d'autorité décisionnelle.
74. Le délégué a rappelé que le document correspondant n'était qu'une contribution à la discussion des règlements intérieurs, ouvert à l'apport des autres délégations. Le président a alors donné la parole aux participants à des fins de commentaires.
75. Des délégués ont remercié les États-Unis d'Amérique de leur travail et de cette approche qui permettait de poursuivre la discussion. Plusieurs délégués ont rappelé qu'un atelier prévu n'avait pas été convoqué et signalé que le plus grand nombre possible de personnes devait participer à la formulation d'options.
76. Plusieurs délégations de territoires ont noté que, même si le document abordait cette question spécifique, il ne répondait pas vraiment aux préoccupations spéciales de leurs administrations. Le PEC avait toujours agi, avant et maintenant, comme un organe d'inclusion et de coopération, ce qui était très important pour l'ensemble de la région. Un délégué d'une administration territoriale a signalé que les ressources marines devaient rester au premier plan des préoccupations du PEC, dont la structure de direction devait garantir qu'il continue d'en être ainsi. Ces délégations n'étaient donc pas favorables à l'option 3 dans la mesure où elle risquait d'exclure les administrations territoriales. Par ailleurs, le fait que la Méditerranée ne comprenne pas de territoires invalidait la comparaison. La délégation britannique a aussi exprimé le vœux que ces territoires soient dûment représentés dans le PEC. Certaines délégations ont demandé de réunir les administratifs territoriales à une date postérieure afin qu'elles puissent évaluer collectivement les propositions et proposer des amendements dans le droit fil de leurs inquiétudes.
77. Une délégation, ayant noté l'importance de ce point, a mis en avant les caractéristiques culturelles, politiques et géographiques de la région des Caraïbes. Elle a aussi fait état des liens avec la gouvernance environnementale internationale et signalé qu'il faudrait tenir compte des discussions qui auront lieu sur ce point au Sommet mondial sur le développement durable.
78. Le délégué des États-Unis d'Amérique, ayant pris note de ces nombreuses remarques, a indiqué que les administrations territoriales devaient préciser leurs inquiétudes d'une

manière plus approfondie. Mais l'option 3 restait une option: même s'ils n'avaient pas le droit de vote, les administrations territoriales continueraient de disposer d'une voix consultative au sein du PEC.

79. Le secrétariat a recommandé au Groupe de travail, plutôt que de réviser le document à l'avenir, de poursuivre ses discussions durant la présente Réunion et de lui faire ensuite rapport. Les participants ont soutenu cette proposition. Le président a demandé aux États-Unis d'Amérique de continuer de présider le Groupe de travail.
80. Le Groupe de travail intersessions établi par la Réunion est tombé d'accord sur les trois questions prioritaires présentées dans les décisions du présent Rapport (cf. Annexe II), à savoir : i) participation et droit de vote, notamment celui des États, des États non-Partie et des territoires ; ii) arrangements financiers tant pour le Fonds d'affectation spéciale que pour les plans de travail relatifs aux Protocoles; iii) expériences à tirer d'autres conventions et Programmes des mers régionales.

POINT 9: REGLES FINANCIÈRES DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

81. Le président a demandé au secrétariat d'introduire ce point de l'ordre du jour. Le secrétariat a constaté que le Règlement financier avait été complété à la Treizième Réunion du Comité de suivi et recommandé à la Dixième Réunion intergouvernementale à des fins d'adoption, en attente de la discussion du Règlement intérieur. Celui-ci étant encore débattu au Groupe de travail ouvert intersessions, selon la décision apparaissant au point 8 de l'ordre du jour, le secrétariat a recommandé de renvoyer la discussion du Règlement financier jusqu'à ce que ledit Groupe de travail fasse rapport et présente ses recommandations. Les participants ont dans l'ensemble accepté cette proposition.

POINT 10: CENTRES D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

82. Le président ayant introduit le point de l'ordre du jour, a invité le secrétariat à informer la Réunion des derniers développements sur les Centres d'activités régionales.
83. Le secrétariat a noté que ce point suivait les recommandations 8 et 10 de la Treizième Réunion du Comité de suivi et la décision VIII de la Première Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW réclamaient plusieurs actions relatives à l'état actuel et au développement des Centres d'activités régionaux (CAR) du PEC.
84. C'est en conformité avec la recommandation 10 (d) que le secrétariat a été invité à présenter le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/9 intitulé "Document de base sur l'établissement et la coordination des centres et des réseaux d'activités régionales du Programme pour l'environnement des Caraïbes", qui constitue une mise à jour du

document UNEP(DEC)/CAR WG.10/3 présenté en 1992. Le secrétariat a introduit le document en mettant en relief les décisions et recommandations principales émanant des réunions antérieures du PEC et des Parties contractantes qui avaient autorisé la création des Centres et des Réseaux d'activités régionales, assortis de leurs mandats. Le secrétariat a expliqué les principes les sous-tendant, les trois sortes de Centres qui pourraient être établis dans le cadre du PEC, leurs fonctions, les critères de sélection et les activités proposées. Les participants ont été invités à le discuter et à le commenter et à décider des actions requises pour son adoption.

85. Plusieurs délégations ont félicité le secrétariat de son excellente présentation et de la teneur claire et solide du document de base en tant que version revue et corrigée du document original de 1992. Des délégués ont proposé de fournir une aide pour finir de compléter le document. Certains ont fait état de la nécessité de prévoir une collaboration entre Centres qui leur permettrait d'échanger des expériences sur leurs méthodes de travail et sur leur organisation en vue de les améliorer constamment, sans recherche de l'uniformité. D'autres délégués ont insisté sur l'indépendance financière des Centres et des Réseau vis-à-vis du Fonds d'affectation spéciale pour ce qui est de leur opération, sur la nécessité de nouer des liens entre les Centres et les organisations régionales légalement habilitées par le biais d'autres organes intergouvernementaux dans la région (tels la CARICOM, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, la Convention de Bâle, etc.).
86. Des délégués ont suggéré d'élargir les critères de sélections des Centres et des Réseaux apparaissant dans le document. Le secrétariat a expliqué que des détails supplémentaires sur ces critères se trouvaient dans le document d'information UNEP (OCA)/CAR IG.11/7 qui offre leur cadre légal.
87. Les délégués, étant tombés d'accord pour adresser des commentaires au secrétariat sur le document sur les CAR et les RAN (UNEP(DEC)/CAR IG.22/9), lui ont demandé de le conclure, selon les Décisions apparaissant à l'annexe II du présent Rapport. Compte tenu de la révision du concept des Centres et des Réseaux d'activités régionaux, ils ont aussi accepté que leur cadre légal (UNEP(DEC)/CAR IG.11/7) devait aussi faire l'objet d'une révision, par l'intermédiaire d'un groupe de travail électronique ouvert fonctionnant pendant l'intersessions, conduit par Sainte-Lucie et devant faire rapport à la Onzième Réunion intergouvernementale. Les délégations des USA et de Trinité-et-Tobago ont demandé à en faire partie. Les autres Parties intéressées pourront entrer en contact avec Sainte-Lucie. Le groupe de travail présentera ses progrès à la Onzième Réunion intergouvernementale.
88. Suite aux discussions et à l'accord dégagé sur le concept de Centre, le président de la Réunion a demandé que chaque Centre et Réseau soit présenté par son directeur ou son représentant, dans le cadre du dit concept, et a invité les participants à faire des commentaires comme suit :

a) Centre d'activités régionales sur les déversements d'hydrocarbures (CAR/REMPEITC-Carib)

89. Le directeur du CAR-REMPEITC-Carib a fourni une vision détaillée du développement du Centre, de sa mission, de ses objectifs et des arrangements institutionnels. Il a parlé de la Réunion spéciale de son Comité directeur tenue tout récemment, juste avant la présente Dixième Réunion intergouvernementale, les 5 et 6 mai 2002 (UNEP(DEC)/CAR IG. 22/CRP.4), qui a porté sur le Plan de travail et le budget du Centre pour l'exercice biennal 2002-2003 qu'il a mis au point et adopté.
90. Dans sa présentation, le directeur a parlé des membres du Comité directeur, dont il a décrit le rôle et les responsabilités, à savoir soutien, orientation et rapport aux gouvernements membres. La coopération entre le PNUE, l'OMI, les gouvernements membres du PEC, les donateurs, les industries et d'autres organisations a constitué un facteur de succès important.
91. Le CAR/REMPEITC-Carib vise à renforcer la préparation, la capacité et l'efficacité opérationnelle des pays et de la région. Il a pour fonction d'établir un cadre de réponse légale permettant les échanges d'information et la coordination des ressources. Il aide les gouvernements à divulguer des informations, à conduire des exercices et à faciliter les activités régionales et internationales.
92. Les activités prévues pour l'exercice biennal 2002-2003 comprennent le développement et la poursuite de plans et d'activités ponctuels visant à coordonner la réponse de la région aux situations d'imprévu, la dissémination d'informations, l'analyse des risques, des techniques de remplacement, l'éducation et la sensibilisation.
93. Le directeur a insisté sur le fait que le Centre s'efforçait de prêter des services dans la région en anglais, en français et en espagnol. Il a aussi mentionné le personnel actuel, dont deux nouveaux membres détachés par la France et les États-Unis d'Amérique, ce dont il leur savait gré.
94. Il a complété son exposé par les activités principales réalisées à ce jour par le CAR, dont deux importants ateliers sur la marche à suivre en cas de déversements d'hydrocarbures et sur un exercice de mobilisation (MOBEX), organisés en République dominicaine sous les auspices de Clean Caribbean Cooperative, ainsi que des opérations de réponse à des déversements d'hydrocarbures et des publications. Il a invité les participants et tous les gouvernements à faire usage de ce Centre qui existe pour soutenir la région. Les participants ont été invités à commenter le plan de travail et le budget ou à aborder d'autres aspects du CAR/REMPEITC-Carib.
95. Un certain nombre de délégations ont exprimé leur satisfaction devant les opérations du Centre, se félicitant du volume et de la qualité du travail entrepris. En ce qui concerne le plan de travail proposé, des délégations ont demandé un supplément d'information sur un certain nombre d'activités. La France a aussi indiqué que pour compléter sa présence dans la région sur les questions de pollution marine, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) avait envoyé depuis

2001 un expert en Martinique ce qui permettra un échange d'expérience avec le REMPEITC. Dans cette optique, un accord a été récemment signé entre l'OMI et le CEDRE.

96. Répondant à un commentaire d'une délégation, le directeur du CAR a assuré que la sécurité de celui-ci était garantie. Il a rappelé qu'il déménagerait sous peu dans de nouveaux locaux et que les participants en seraient informés aussitôt par écrit. Le plan d'affaires du CAR sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité directeur.

97. Un délégué a noté qu'une aide pour faire face à un récent déversement d'hydrocarbures dans son pays avait été transmise. Le directeur du CAR a regretté de n'en avoir rien su. Il a insisté sur le fait que les pays devaient informer le Centre et recourir à lui en cas de déversements d'hydrocarbures, et que son rôle principal était d'aider et de secourir les pays de la région.

b) Centre d'activités régionales sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (CAR-SPAW)

98. C'est en conformité avec les recommandations 8 et 10 (e-f) de la Treizième Réunion du Comité de suivi et avec la décision VIII de la Première Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW que le gouvernement français a présenté le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.6 intitulé "Rapport du Gouvernement de la France sur l'état du Centre d'activités régionales SPAW en Guadeloupe" qui abordait les progrès faits dans l'organisation et le développement du Centre d'activités régionales sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (CAR-SPAW) et présentait une proposition d'entrée en service en 2002. Les participants ont été invités à discuter le document et à engager les actions pertinentes.

c) Centres d'activités régionales relatif à la pollution marine due à des sources et activités terrestres (CAR-LBS)

99. C'est en conformité avec les recommandations 10 (a-c) de la Treizième Réunion du Comité de suivi que le président de la Réunion a demandé au gouvernement cubain et au gouvernement trinitadien de présenter le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/7 intitulé "Proposition du Gouvernement de Cuba et du Gouvernement de Trinidad et Tobago : Centres d'activités régionaux relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres" fourni par le secrétariat. Le président a invité les participants à considérer la proposition et à décider les actions à engager.

100. En conformité avec la Treizième Réunion du Comité de suivi sur le plan d'action du PEC et avec la Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes que les gouvernements cubain et trinitadien ont, avec l'aide de l'UCR/CAR du PNUE, préparé une proposition conjointe relative aux deux Centres LBS.

101. Dans sa présentation, la délégation trinitadienne a mentionné les deux institutions qui fourniront les capacités physiques, scientifiques et techniques que requiert le fonctionnement du CAR/LBS, la principale étant l'Institut des affaires marines (IMA).
102. Présentant son CAR/LBS, la délégation cubaine a informé que l'institution centrale en sera le Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas (CIMAB), de Cuba.
103. Les CAR/LBS visent au développement et à la mise en place du Protocole LBS par les pays membres du PEC, les objectifs et les fonctions en apparaissant dans le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/7. Les deux délégations ont présenté en détail les capacités techniques et les activités des institutions pertinentes, ainsi que les financements prévus.
104. Des délégations se sont félicitées de cette proposition des gouvernements cubain et trinitadien de créer deux Centres d'activités régionaux et ont soutenu la désignation des deux institutions susmentionnées comme les Centres chargés de contribuer à la mise en oeuvre du Protocole LBS. Elles ont aussi souligné les efforts consentis par les deux délégations en vue de coordonner et d'harmoniser cette proposition conjointe depuis la Treizième Réunion du Comité de suivi, signalant que ceci pouvait constituer un exemple dans la création de nouveaux Centres.
105. D'autres délégations ont souhaité mieux examiner la proposition avant de prendre une décision. Certaines ont exprimé leur inquiétude devant le rôle et les responsabilités du Comité directeur et le financement de celui-ci. Elles ont considéré comme essentiel que les deux Centres coopèrent de très près pour en assurer le succès, que le Comité directeur se réunisse régulièrement.
106. L'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida) a annoncé qu'elle souhaitait contribuer à l'établissement de ces deux CAR/LBS en 2003, ce dont la Réunion s'est félicitée. Le secrétariat se chargera de définir avec Sida les modalités de ce support.
107. Une délégation a estimé qu'il serait important de parvenir à une décision d'ici la fin de la Réunion et d'inclure les commentaires faites par les délégations. D'autres délégations ont approuvé cet avis et un groupe de travail dirigé par la délégation de Trinidad et Tobago a été formé afin de terminer la proposition.
108. Le Groupe de travail sur les Centres d'activités régionaux LBS a présenté les résultats de ses délibérations. Des modifications ont été apportées au document UNEP(DEC)/CAR IG.22/7 correspondant, que le secrétariat introduira après la Réunion. Le Groupe de travail a présenté une décision visant à accepter la proposition qui apparaît à l'annexe II du présent Rapport.
109. La Réunion a félicité de cette importante initiative les gouvernements cubain et trinitadien, dont les délégués ont remercié à leur tour les participants de leur contribution et de leur soutien, ainsi que le secrétariat d'avoir permis d'aboutir à cette réalisation au terme de réunions intergouvernementales et de réunions. La Réunion a constaté le bon esprit de collaboration dans lequel cette proposition avait été développée et adoptée.

110. Le secrétariat a aussi reconnu les efforts de la Sida dont il lui a su gré au nom des peuples caribéens.

POINT 11: PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

111. Le président a demandé au secrétariat d'introduire le point : Collaboration du secteur privé. Le secrétariat a indiqué que, même si des questions de dernière minute avaient empêché la participation de deux associations clefs du secteur privé, à savoir l'International Tanker Owners Pollution Federation (ITOPF) et l'International Petroleum Industry Conservation Association (IPIECA), plusieurs souhaitent participer au PEC.

112. Le secrétariat a signalé qu'il fallait continuer de promouvoir la coopération du secteur privé pour pouvoir faire face aux questions du milieu marin en vue d'un développement durable. Tout en constituant une ressource importante, le secteur privé ne pouvait que tirer profit d'un partenariat avec le PEC.

113. Les efforts de collaboration pourraient porter sur les points suivants :

- Campagne mixte de sensibilisation du public.
- Participation à des réunions sur l'environnement.
- Participation à l'élaboration de principes directeurs pertinents dans le cadre desquels le secteur privé pourrait opérer.
- Efforts conjoints dans les opérations de nettoyage en cas de marées noires et mise au point de plans d'urgence contre la pollution.
- Efforts conjoints dans le combat contre la pollution marine due à des sources et activités terrestres.
- Partage d'informations, d'idées et de connaissances spécialisées.

114. Le secrétariat a noté en particulier l'idée surgie en sein du PEC d'accroître la sensibilisation au milieu marin en touchant les enfants par l'intermédiaire d'un album à colorier, en association avec les lignes aériennes desservant les Caraïbes.

115. Les participants se sont félicités de la proposition du secrétariat de ne pas considérer les organisations écologiques et le secteur privé comme incompatibles, tous deux devant oeuvrer de concert pour garantir le développement durable du milieu marin.

116. Les délégués ont donné des exemples qui pourraient servir d'études de cas valables dans d'autres régions. Quoique cette proposition soit la bienvenue, il est nécessaire d'éviter que l'initiative devienne un instrument commercial au service d'intérêts du secteur privé. Une délégation a suggéré que ce soit le PEC qui oriente et dirige les interventions du secteur privé.

POINT 12: RÉVISION LE PROJET DE PLAN DE TRAVAIL ET LE BUDGET DU PROGRAMME RÉGIONAL SPAW POUR LA PÉRIODE 2002-2003

117. Le président, ayant ouvert ce point de l'ordre du jour, a demandé au secrétariat de présenter le projet de Plan de Travail et le Budget du Programme Régional SPAW pour la période 2002-2003.
118. Le secrétariat a présenté le document UNEP(DEC)CAR IG.22/6 intitulé "Projets de Plan de travail et de budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003", puis a invité les participants à faire des commentaires à des fins d'adoption.
119. Le secrétariat a fait observer que, le plan de travail comprenant plusieurs sections, il présenterait chaque sous-programme séparément. Le présentant d'abord dans son ensemble, il a indiqué que le plan de travail avait pour objectifs de fournir un cadre de programmation institutionnel en mesure d'assurer une coordination efficace du PEC et la convocation des réunions requises selon la Convention de Cartagena. Il a noté que les dépenses de personnel et d'administration de l'UCR/CAR avaient été optimisées en vue d'assurer le fonctionnement du bureau de la manière la plus efficace et le plus rentable possible.
120. Le secrétariat a également fait état de certaines préoccupations concernant les versements au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF), rappelant que tous les gouvernements membres du PEC devaient le faire pleinement selon les barèmes décidés. Il n'empêche que la réalisation intégrale du plan de travail dépendait également de contributions extraordinaires, si bien qu'il devait continuer à consacrer un temps considérable aux activités d'appel de fonds.
121. Le secrétariat a conclu la présentation générale sur un examen des réunions que le PEC convoquerait en 2002-2003, à savoir la Deuxième Réunion du CCST/SPAW, la Deuxième Réunion du CCSTI/LBS et la Onzième Réunion intergouvernementale.
122. Les participants ont félicité le secrétariat de cette présentation claire et concise et de ses explications circonstanciées du Plan de travail et du Budget. S'agissant des réunions proposées, un délégué a recommandé que la Troisième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW soit convoquée pour plus d'une seule journée et a demandé un supplément d'éclaircissements sur les autres réunions envisagées.
123. Le secrétariat a indiqué qu'il travaillait actuellement avec le Nicaragua afin qu'il reçoive la seconde Réunion du CCSTI/LSB et que les versements des gouvernements au Fonds d'affectation spéciale contribueraient à payer les voyages des participants. Il a suggéré de ne pas tenir la Quatorzième Réunion du Comité de suivi fin 2003 comme il serait normalement prévu, et de tenir à sa place la Onzième Réunion intergouvernementale afin de recevoir l'approbation du prochain Plan de travail et de budget préalablement à l'exercice biennal.

124. Il a été d'accord avec la suggestion selon laquelle les gouvernements membres pourraient jouer un rôle plus actif dans l'élaboration du plan de travail et l'exécution du Programme, l'actualisation de la liste des correspondants nationaux étant un point de départ. Ceux-ci pourraient servir à mettre en lumière le rôle du PEC au Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra à Johannesburg en septembre 2002, ainsi qu'à d'autres événements régionaux et mondiaux.
125. La délégation cubaine a ensuite demandé des éclaircissements au sujet de la date possible de la troisième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW. Après discussions, il a été convenu qu'elle pourrait se dérouler en coordination avec la onzième Réunion intergouvernementale tel que demandé par l'Article 23 du Protocole SPAW.
126. Le Gouvernement du Venezuela a exprimé son intérêt à recevoir la seconde Réunion du Comité consultatif, scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes au premier trimestre de 2003. Le secrétariat a remercié la délégation de l'offre et a indiqué qu'il était prêt à faire les arrangements nécessaires avec le Venezuela.
127. Le secrétariat a ensuite présenté le Projet de plan de travail et de budget du sous-programme Evaluation et Gestion de la pollution environnemental (AMEP) pour l'exercice biennal 2002-2003. Dans ses observations liminaires, le représentant du secrétariat a rappelé aux participants les nombreuses activités coordonnées par le sous-programme, en plus des projets techniques, dont la promotion de la ratification du Protocole LBS et de l'adhésion à ce dernier; la coordination avec les Centres d'activité régionales; l'organisation de réunions; et les activités générales d'appel de fonds.
128. Le secrétariat a ensuite examiné les projets et autres activités proposés pour l'exercice 2002-2003. Deux de ces projets seraient coparrainés par le FEM, à savoir « Réduire les écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes » et « Intégration de la gestion des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes ». Bien que ces projets n'aient pas encore été approuvés par le FEM, le secrétariat s'est déclaré optimiste à cet égard, sur la base des entretiens préliminaires qu'il avait eus avec le secrétariat du FEM.
129. Un troisième projet lancé avec le FEM s'intitule « Remise en état de baies polluées ». Ce projet, en plus de permettre d'organiser des voyages d'étude pour les pays participants (Cuba et Jamaïque), prévoit également la participation de tous les membres du PEC à des stages de formation qui auront lieu pendant l'exercice biennal 2002-2003 sur les techniques d'élimination des nutriments et l'utilisation des boues d'épuration pour le traitement des eaux usées domestiques.
130. Le projet de plan de travail du sous-programme AMEP envisageait également la préparation et la poursuite de l'exécution du projet relatif à la gestion des zones côtières en Amérique centrale pour les pays touchés par le cyclone Mitch : le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala. Le projet proposait l'établissement d'un partenariat entre le PEC et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) du Costa Rica et obtiendrait à cette fin un financement de l'Agence pour la protection de

l'environnement des États-Unis et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida). Conformément aux dispositions de l'annexe III du Protocole LBS, le projet comprendrait des activités pilotes sur la gestion des eaux usées. En dehors de ce projet, les travaux se poursuivraient en 2002 sur la mise au point d'orientations devant aider les pays à évaluer leurs besoins en matière de traitement des effluents conformément aux dispositions de l'annexe III. À la suite de cette orientation, des projets pilotes déjà en route au Belize, en Colombie, à Sainte-Lucie et au Venezuela seront développés au cours de l'exercice 2002-2003 dans quatre nouveaux pays encore à choisir. Le projet proposait également d'aider les quatre premiers pays à trouver des sources de financement pour l'exécution de leurs plans.

131. Le secrétariat a proposé un projet intitulé « Deuxième aperçu régional du sous-programme LBS dans la région des Caraïbes » qui serait une mise à jour et une expansion du rapport technique n° 33 du PEC achevé en 1994. En plus de la mise à jour des informations sur les sources ponctuelles, le deuxième aperçu régional comprendrait des données sur les sources diffuses et établirait une ligne de base permettant d'évaluer les progrès accomplis dans les activités relative au Protocole LBS.
132. En conclusion, le secrétariat a présenté un projet qui visait à lancer des activités pilotes pour l'application de l'annexe IV du Protocole LBS. Ce projet proposait un programme de petits dons (jusqu'à 5 000 dollars) pour l'exécution d'activités de démonstration dans des domaines comme la gestion intégrée des ravageurs, les nouvelles méthodes de culture et les techniques améliorées de gestion du bétail. Le secrétariat a noté qu'on s'efforçait toujours d'obtenir un financement, bien qu'on ait proposé que le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) fournisse des fonds de lancement.
133. Présentant le budget AMEP devant accompagner le Projet de plan de travail, le secrétariat a proposé des contributions modestes émanant du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF).
134. Le secrétariat a par la suite présenté une nouvelle activité (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.6) qui devra être ajoutée au plan de travail. Elle impliquera le développement de Programmes d'action nationales adressant les sources terrestres de pollution marine, en commençant avec Sainte-Lucie et la Jamaïque. Cette addition a été acceptée par la Réunion.
135. Les participants ont remercié le secrétariat de sa présentation circonstanciée. Les délégués de Sainte-Lucie et de la Jamaïque lui ont su gré d'avoir d'abord choisi leurs pays pour poursuivre les Programmes d'action nationaux, en conformité avec le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.6.
136. La Réunion a recommandé une coopération plus étroite entre le PNUE-UCR/CAR et la Convention de Stockholm sur les POP et a félicité le secrétariat d'avoir noué des liens avec CARIRI par rapport à la Convention de Bâle. Le secrétariat a indiqué qu'il avait engagé des discussions préliminaires en vue de resserrer les liens avec les Conventions de Stockholm et de Rotterdam.

137. Le secrétariat a présenté les activités proposées au programme régional SPAW pour l'exercice biennal 2002-2003, en soulignant que lui-même, mais aussi les Parties avaient reçu des responsabilités supplémentaires à la suite de l'entrée en vigueur du Protocole SPAW l'année passée. Dans ce contexte, il a souligné les activités pour la coordination du SPAW, notamment la poursuite de la promotion du Protocole grâce à plusieurs mécanismes; la coordination et la communication avec plusieurs organisations importantes pour les objectifs du SPAW; la participation active du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) du SPAW; et les activités d'appel de fonds. Il a remercié l'IFAW d'avoir soutenu la mise au point et la publication toute récente de la brochure sur le Protocole SPAW, qui servira d'instrument de promotion important durant l'exercice biennal actuel. Des efforts continueront d'être consentis pour améliorer la base de données sur les espèces, disponible désormais sur la cybertaine grâce au soutien fourni par Monitor International durant les deux années. Le secrétariat a invité les participants à visiter cette page web (www.caribbeanenvironment.net) et à faire parvenir leurs opinions, et ce en vue de garantir la justesse et l'actualisation de l'information.
138. Le Secrétariat, présentant le document, a signalé que le Projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2002-2003 n'était pas exactement le même que celui qui avait été présenté à la Treizième Réunion du Comité de suivi du Plan d'action du PEC, car des modifications y avaient été introduites en fonction des résultats de la Première Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW et de la Première Réunion du CCST, tenues à La Havane du 24 au 29 septembre 2001.
139. En ce qui concerne le renforcement des zones protégées, le secrétariat a noté que les activités se poursuivraient en ce qui concerne la promotion du Réseau des responsables de zones marines protégées (CaMPAM); l'utilisation du Fonds de petits dons pour les zones marines protégées; les directives pour l'élaboration d'une liste des zones protégées relevant du Protocole SPAW; et l'organisation d'un atelier régional destiné aux responsables de zones marines protégées. Le secrétariat a informé les participants à la Réunion qu'une activité de grande envergure pour l'exercice biennal serait l'exécution d'un projet de quatre ans concernant le Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens (ICRAN), qui serait financé principalement par la Fondation pour les Nations Unies et qui était centré sur quatre zones, dont la Région des Caraïbes. Le secrétariat a renvoyé les participants à la Réunion au document UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.7, qui fournissait des détails supplémentaires sur le projet ICRAN. Il a expliqué que le principal objectif du projet dans le monde était d'inverser la tendance à la détérioration des récifs coralliens. Quatre sites de démonstration avaient été choisis dans des zones marines protégées du Mexique, du Belize, de Bonaire et de Sainte-Lucie. Le secrétariat a aussi indiqué que l'ICRAN soutiendrait le programme de formation de formateurs sur les zones marines protégées du SPAW au cours du prochain exercice biennal.
140. En ce qui concerne la conservation des espèces, le secrétariat a indiqué que les efforts se poursuivraient pour appuyer les plans de conservation des tortues marines et des lamantins, ainsi que la mise au point d'un plan d'action pour les mammifères marins et

la coordination avec les partenaires pour la gestion d'espèces à importance économique, tels le strombe géant et la langouste. L'un des principaux domaines d'action présentés comprenait les activités à l'appui de l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI), qui seraient également financées par l'intermédiaire de l'ICRAN. Ces activités comprennent des évaluations écologiques et socio-économiques des récifs coralliens, la surveillance, l'état des récifs, et un recueil des meilleures pratiques de gestion des récifs.

141. Concernant le budget général proposé pour le SPAW, il a été signalé que même si l'ICRAN et la Fondation des Nations Unies avaient prévu de couvrir quasiment la moitié des coûts prévus, ils ne fourniraient la totalité de ces fonds que si les fonds de contrepartie étaient disponibles. Aussi le secrétariat a-t-il demandé à la Réunion de l'aider dans ses efforts de levée de fonds pour ce projet important. Il l'a aussi invité à examiner le Projet de plan de travail et de budget pour 2002-2003 et de faire des commentaires et des recommandations à des fins d'adoption.
142. Plusieurs délégations ont remercié le secrétariat de son excellent exposé et exprimé leur satisfaction devant la quantité de travail impressionnante qu'il avait prévue. Elles ont demandé des précisions sur le rôle que le CAR/SPAW était appelé à jouer dans l'exécution du Plan de travail et sur l'aide qu'il fournirait.
143. Des participants ayant demandé des précisions sur le financement des activités de tourisme durable prévues, le secrétariat a répondu qu'il n'existait aucun financement à ce jour, mais qu'il avait engagé des négociations dans ce sens.
144. Les délégations du Costa Rica et des États-Unis d'Amérique ont annoncé que leurs pays progressaient dans la ratification du Protocole SPAW. La délégation des États-Unis d'Amérique a renouvelé son soutien financier aux activités ayant à voir avec l'ICRI au sein du Protocole SPAW et a noté l'importance pour le secrétariat et pour les Membres du PEC de travailler conjointement à assurer le financement de SPAW en général et en particulier l'activité d): « Conservation des espèces menacées et en danger et élaboration et promotion de principes directeurs régionaux pour la gestion de la vie sauvage ».
145. Après avoir signalé que l'IFAW avait commencé à collaborer avec le Protocole SPAW en 1995 et qu'il continuerait de le faire, son représentant a offert de traduire la brochure SPAW en espagnol et en français et de contribuer à sa divulgation. Il a aussi offert un soutien financier au développement du plan d'action pour les mammifères marins et à un atelier d'experts, ainsi qu'à l'élaboration et à la divulgation de brochures sur l'observation des baleines et des dauphins.
146. Le secrétariat a remercié les participants de leurs commentaires, ainsi que le gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'IFAW du soutien financier promis au Programme. Il a conclu en mettant en lumière l'importance du projet que l'ICRAN vient de lancer. Il a invité instamment les gouvernements et les observateurs à l'aider dans ses efforts de levée de fonds pour ledit projet qui a été financé essentiellement par la Fondation des Nations Unies, mais qui en exige encore.

147. Le secrétariat a présenté les quatre groupes d'activités de CEPNET proposées pour l'exercice biennal 2002-2003 : coordination du programme ; appui à la gestion de l'information dans le secrétariat ; maintien et développement des mécanismes de communication et des réseaux du PEC ; analyse spatiale pour la prise de décisions et les évaluations environnementales.
148. Les activités de coordination du CEPNET pour le prochain exercice biennal se réaliseront conjointement avec les autres sous-programmes du PEC. Les bases de données du Plan d'action mondial (pour LBS), des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) (pour le SPAW) et d'autres seront maintenues, actualisées et diffusées à travers le réseau du PEC. Dans la diffusion de l'information, on inclura l'utilisation de groupes électroniques thématiques ; l'élargissement de l'Intranet et du site Internet, le bulletin électronique CEPNews sur l'Internet et l'aide à la production de documents de réunions et aux exposés.
149. Le secrétariat a signalé ensuite l'importance de l'établissement de réseaux et a précisé l'approche qu'il s'en faisait, examinant les différents instruments d'établissement de réseaux disponibles et leur efficacité. Il a conclu que les réseaux gagneraient en efficacité si les partenaires avaient accès aux technologies modernes de la communication disponibles sur l'Internet et en connaissaient mieux l'utilisation. Il a présenté les activités importantes d'élaboration de bases de données, l'élaboration de rapports sur l'environnement, les systèmes d'information géographique utilisant l'Internet, les programmes de formation de télédétection et la promotion et la formation à l'utilisation de normes et de catalogues métadonnées comme des produits qui pourraient être développés si les instruments requis étaient mis au point et maîtrisés.
150. Le secrétariat a expliqué comment le concept d'information spatiale peut aider à la prise de décisions en matière de gestion environnementale. Il a signalé que les décideurs devraient être conscients de l'utilité de cette perspective et de l'importance de la formation et de l'information sur son utilisation. Il a présenté le concept d'intégration de l'information, de connaissances et d'expériences pour appuyer une prise de décisions solide.
151. Le CEPNET coordonnera aussi durant l'exercice biennal, de concert avec le sous-programme AMEP et le PAM, l'actualisation du nœud du Centre d'échange d'informations des Caraïbes pour les sources terrestres de pollution marine et entreprendra de le développer dans certains États membres du PEC, dans le droit fil du concept susmentionné et en complément d'autres efforts visant à améliorer l'accès à l'information environnementale.
152. Finalement, le CEPNET continuera de représenter les intérêts du PEC dans l'élaboration de différentes évaluations environnementales mondiales et régionales, telles la Perspective de l'environnement mondial pour l'Amérique latine et les Caraïbes ou l'Évaluation des ressources côtières et marines des Caraïbes (PNUE et CIMAB de Cuba), et de fournir une coordination à l'Évaluation mondiale des eaux internationales (GIWA) du PNUE.

153. Les participants ont remercié le secrétariat de son excellent exposé, constatant que l'Internet était une façon utile et efficace de toucher les gens. Ils ont aussi fait remarquer que la circulation des documents des réunions sur la cybertaine avant les réunions serait très utile et peu coûteuse. Ils ont aussi demandé si le serveur du CEPNET ne pourrait pas héberger les groupes électroniques, au lieu de Yahoo, dont les bandeaux publicitaires sont gênants. Le secrétariat a répondu que Yahoo était gratuit et efficace, mais qu'il analyserait cette proposition du mieux possible.
154. Des délégations ayant indiqué qu'elles souhaiteraient situer des rapports sur la cybertaine, le secrétariat a répondu que le site web correspondant était ouvert aux rapports, cartes et documents.
155. Le secrétariat a présenté le plan de travail proposé pour le sous-programme ETA pour la période 2002-2003 qui comprenait une stratégie de communication pour le Protocole LBS.
156. Le sous-programme ETA placé sous le contrôle de l'administrateur du programme AMEP, est en train de développer un cours de télé-enseignement sur la gestion des zones côtières en coordination avec l'Université des West Indies et l'Université du Delaware,
157. Le poste d'administrateur du Programme ETA étant toujours vacant, le secrétariat a signalé à nouveau qu'il continuerait de chercher des fonds pour remplir ce poste.
158. Le secrétariat a conclu sa présentation du Plan de travail proposé sur une brève présentation du budget prévu pour chaque sous-programme et sur la coordination générale et les frais communs. Il a précisé les sommes qui proviendraient des contributions au Fonds d'affectation spéciale et celles qu'il faudrait obtenir de sources externes. La délégation de la Jamaïque a noté que son pays payait ses arriérés au Fonds d'affectation spéciale et espérait être à jour au plus tard quatre mois après cette réunion. Son pays résoudre tous les problèmes découlant de ses engagements de pays hôte du secrétariat d'ici septembre 2002.
159. Un document de séance intitulé « Niveau de contribution au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003 » (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP 5) a été distribué en vue de commentaires. Il proposait un accroissement de 7% des contributions en 2002 et de 8% en 2003, sur la base des activités présentées.
160. Des délégations ont suggéré que l'intitulé devait refléter le fait que les contributions étaient volontaires. Bien que ces hausses soient nécessaires, il était impossible de les prendre en compte du fait du calendrier de l'exercice budgétaire des pays membres. Ils ont aussi demandé quand les factures seraient prêtes et quel serait le délai de la période considérée.
161. Le secrétariat a signalé que les hausses des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale étaient nécessaires pour mener à bien le Plan d'action dans la mesure où le total des contributions reçues à ce jour pour 2002 était peu élevé. Il a aussi

été noté qu'il avait consenti des efforts considérables pour percevoir les versements dus en comparaison du dernier exercice biennal. Des pays qui soit n'avaient jamais rien versé soit étaient en retard, fournissaient néanmoins d'autres services et accroissaient leur coopération, ce dont il leur sera tenu compte au titre de contribution au Fonds d'affectation spéciale. Les factures pour 2002 seront disponibles d'ici la fin de la Réunion.

162. La Réunion a accepté que les accroissements de fonds étaient nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan. Le règlement financier servira aussi à préciser et à rationaliser ce processus. Les délégations ont indiqué qu'elle s'efforceraient de payer les sommes en souffrance, mais que les augmentations devraient intervenir en 2003, et non en 2002.
163. Le secrétariat a proposé de maintenir les contributions de 2002 au même niveau qu'en 2001 et a suggéré une hausse de 8 p. 100 en 2003. Les pays membres auront une période de cinquante jours de consultation avec leur gouvernement au sujet du niveau des contributions volontaires, à la fin de laquelle l'absence de réponse serait considérée comme un consentement. Les délégations ont fait leur cette proposition.

POINT 13: ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

164. Les participants ont été invités à décider de la composition du Comité de suivi pour la période 2002-2003. Le président du Bureau des Parties contractantes, élu au point 2 de l'agenda, servira aussi comme Président du Comité de suivi.
165. A la suite des délibérations de la Réunion, les gouvernements suivants ont été élus membres du Comité de suivi pour l'exercice biennal 2002-2003 : le Panama, qui le préside, la Colombie, le Costa Rica, la Jamaïque, les Antilles néerlandaises, Trinité-et-Tobago, les îles Turques et Caïques, les États-Unis d'Amérique et le Venezuela, soit neuf pays au total.
166. Le président a félicité les nouveaux membres du Comité de suivi. Le secrétariat, tout en félicitant les gouvernements en question, leur a indiqué son intérêt à travailler avec eux à exécuter le mandat et atteindre ses objectifs.

POINT 14: QUESTIONS DIVERSES

167. Les participants à la Réunion ont été invités à soulever toute question qui n'a pas été couverte dans les points précédents de l'ordre du jour, mais qui pourrait être pertinente pour l'objet de la Réunion.
168. Le représentant de l'OMI a donné une information sur les questions relatives à la protection du milieu marin que son organisation estime prioritaires et qui sont du ressort

du PEC. Il a expliqué la nature du problème que posait l'introduction d'espèces envahissantes par l'intermédiaire des eaux de lestage, et l'impact de ce phénomène sur le milieu marin, l'économie et la santé humaine. Il a indiqué les actions entreprises ou en projet à l'OMI pour faire face à ce problème : ainsi, le projet FEM-PNUD-OMI en cours sur le Programme mondial de gestion de water-ballasts, qui se caractérise par une approche régionale et sur l'avenir duquel il a attiré l'attention. Il a aussi rappelé l'adoption, en octobre 2001, de la Convention mondiale relative au système antipolluant des navires et invité les pays de la région à ratifier cet important instrument. Il a informé de l'organisation aux Philippines, en novembre 2002, d'un séminaire et d'un atelier sur les zones marines particulièrement sensibles. Il a signalé aussi que les ateliers de la Convention de Londres sur la gestion des eaux usées, qui se tiendront à la Jamaïque dans deux semaines, devraient être l'occasion de renouveler l'intérêt sur cette importante question du contrôle et de la gestion des eaux usées émanant des navires.

169. Le président a remercié le représentant de l'OMI et a de nouveau invité les participants à soulever d'autres questions à la Réunion.
170. La Réunion a félicité le secrétariat de l'excellent travail qu'il a accompli ces vingt dernières années, fruit d'efforts tenaces, et elle a estimé que ceci devait être mis en lumière à la Conférence mondiale sur le développement durable. Les gouvernements devraient saisir cette occasion pour promouvoir ce genre d'efforts dans les Caraïbes.
171. Le représentant de la Sida a signalé que son agence avait coopéré avec les pays membres ces dix dernières années et a reconnu que ce Programme des mers régionales avait pris une impulsion fantastique, surtout depuis la neuvième Réunion intergouvernementale, grâce aux efforts du secrétariat et de ses cadres.
172. D'autres délégations ont parlé de la Première Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Pacifique Nord-Est, tenue au Guatemala, et de la coopération fructueuse reçue à cet égard du secrétariat de la Convention de Cartagena. La Réunion a recommandé que des liens plus étroits soient noués entre cette dernière et la Convention de la Antigua Guatemala.
173. La déléguée dominicaine a informé de la récente création dans son pays du ministère de l'Environnement et a exprimé son inquiétude devant le retard pris par son pays dans ses contributions au Fonds d'affectation spéciale. Elle a fait savoir la volonté de son gouvernement de contribuer en nature à des activités concrètes du Programme, spécifiquement dans le cadre des plans de travail des sous-programmes SPAW et AMEP ainsi que de la possibilité d'organiser des ateliers du PEC. Ces activités pourraient être considérées comme paiement partiel des sommes dues par son pays au Fonds fiduciaire.
174. Le secrétariat a remercié la République dominicaine de son offre et s'est félicité des discussions qui seront engagées prochainement avec son gouvernement en vue d'aboutir à des arrangements spécifiques, compte tenu des décisions déjà prises par les Parties au sujet des contributions en nature et du paiement des arriérés. Il a rappelé qu'il fallait trouver des pays d'accueil pour les réunions ou ateliers du Programme et a suggéré que la République dominicaine pourrait en être un.

175. Le représentant d'IOCARIBE-UNESCO s'est dit satisfait du mémorandum de coopération signé entre la sous-commission de la Commission océanographique (COI) de l'Unesco et l'UCR/CAR du PNUE qui offre un cadre pour une collaboration entre les deux organisations pour la protection du milieu marin et côtier des Caraïbes. Il a noté que cet accord venait après plusieurs années de travail et a souligné les efforts consentis dans ce sens par le coordonnateur du PEC, M. Nelson Andrade.
176. Le représentant d'IOCARIBE-UNESCO a souligné que la région des Caraïbes était quelque chose d'unique, non seulement par sa composition géographique, mais encore par sa grande richesse économique et culturelle, mais qu'elle avait été un tant soit peu reléguée dans l'arène internationale. Il a incité les participants à impulser ce potentiel en vue de la protection de l'environnement et du bien-être des générations futures. Il a invité les participants à encourager leurs gouvernements à promouvoir les Caraïbes au Sommet mondial du développement durable, qui se tiendra cette année à Johannesburg. Il a souligné qu'IOCARIBE avait entrepris les démarches requises pour faire reconnaître comme elle se devait la région des Caraïbes. Il a exprimé également son soutien aux initiatives dont a discuté la Réunion et qui visent à améliorer et à consolider cette région et à mieux protéger son milieu marin.

POINT 15: ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION

177. Le Rapporteur de la Réunion a présenté le projet de rapport de la Réunion. Les participants à la Réunion ont adopté le rapport, avec les amendements et les corrections qui doivent être introduits dans le projet, le cas échéant.

POINT 16: CLÔTURE DE LA RÉUNION

178. Dans ses remarques de clôture, le Président de la Réunion, M. Arnulfo Franco, a remercié les délégués et les observateurs de leur engagement durant la Réunion et pour leur travail dans la protection de l'environnement marin de la région. Il a souligné l'importance du dialogue sur le Sommet Mondial sur le développement durable pour la région et particulièrement pour les Petits états insulaires en développement. Il a souhaité que chaque État membre du PEC envoie un représentant à la Réunion Ministérielle de Bali et que des actions concrètes en découlent. Finalement, il a remercié son prédécesseur, M. Franklin McDonald, pour son travail et félicité le nouveau Bureau des Parties Contractantes.
179. M. Nelson Andrade, Coordonnateur du PEC, a souhaité que la Réunion Ministérielle de Bali soit un bon amphithéâtre pour la région des Caraïbes et particulièrement pour le PEC. Il a remercié les Participants pour leurs apports à la Réunion et souligné celui des agences de financement. Il a de plus particulièrement remercié M. Franklin McDonald qui avait agi de manière très active comme Président du Bureau au cours des deux dernières années. Il a terminé en sollicitant les États membres et les Territoires à garder

une plus étroite communication avec le secrétariat au cours de la prochaine période biennale.

180. La Réunion a été close à 13:45 heures le samedi 11 mai 2002 par le Président et le secrétariat.

ANNEXE I: AGENDA

AGENDA

Dixième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

Introduction

1. Ouverture de la Réunion
2. Organisation de la Réunion
 - (a) Règles de Procédure
 - (b) Élection des officiers
 - (c) Organisation du Travail
3. Adoption de l'Agenda
4. Rapport du Président du Comité de surveillance et Président du Bureau des Parties contractantes
5. Rapport du Directeur Exécutif du PNUE sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2000-2001)
6. Stratégie pour le développement du Programme pour l'Environnement des Caraïbes 2002-2006
7. L'Initiative Caribéenne pour le Sommet Mondial sur le Développement Durable
8. Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes
9. Règles financières du Programme pour l'environnement des Caraïbes
10. Centres d'Activités Régionales du Programme pour l'environnement des Caraïbes
 - (a) Centre d'activités régionales sur les déversements d'hydrocarbures (CAR/REMPEITC-Carib)
 - (b) Centre d'activités régionales sur les zones et vie sauvage spécialement protégées (CAR-SPAW)
 - (c) Centres d'activités régionales relatif à la pollution marine due à des sources et activités terrestres (CAR-LBS)
11. Participation du secteur privé au Programme pour l'environnement des Caraïbes
12. Projet de Budget et de Plan de Travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003
13. Élection des membres du Comité de surveillance du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes
14. Autres éléments de discussion
15. Adoption du rapport de la Réunion
16. Fermeture de la Réunion

ANNEXE II: DÉCISIONS

DÉCISIONS DE LA RÉUNION

Les Parties Contractantes:

Ayant tenue la Dixième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes;

Prenant en considération le Rapport du Directeur exécutif du PNUE sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes l'exercice biennal (2001-2002) tel que présenté au document UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.5;

Ayant pris note des rapports de la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) (UNEP(DEC)/CAR WG.23/6) et de la Première Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.20/7);

Ayant pris note des décisions de la Deuxième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à Montego Bay (Jamaïque) le 6 mai 2002;

Ayant examiné le rapport de la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CSSTI) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres, tenue à Ocho Rios, (Jamaïque) du 19 au 23 février 2001 (UNEP(DEC)/CAR WG.18/6);

Ayant pris note du rapport de la Première Réunion du Comité directeur du Centre d'activités régionales/Centre caribéen d'intervention d'urgence, d'information et de formation sur la pollution marine régionale (CAR/REMPEITC-Carib) tel que présenté au document RAC-REMPEITC-Carib 1/5 et des résultats de la Réunion spéciale du Comité directeur, tenue les 5 et 6 mai 2002 (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.4);

Ayant examiné le rapport de la Treizième Réunion du Comité de suivi du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention relative à la protection et à la mise en valeur du milieu marin pour la région des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.19/6);

Ont adopté les décisions suivantes:

DÉCISION I

Ayant examiné la Stratégie de développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.22/5) et le Projet de Plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003 tel que présentés au document UNEP(DEC)/CAR IG.22/6;

Décide:

1. **De faire sienne** la Stratégie de développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2006 et demande au secrétariat de publier un document final au plus tard en décembre 2002 reflétant les apports et résultats des discussions tenues durant la présente Réunion .
2. **D'adopter** le Plan de travail et le budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003 (UNEP(DEC)/CAR IG.22/6), en tenant compte des remarques et des interventions faites durant la présente Réunion (cf. Annexe VI au présent Rapport). La Réunion **demande aussi** au secrétariat de rechercher des financements complémentaires qui permettraient de répondre pleinement aux besoins du Plan de travail adopté. Elle **demande aussi**, sous réserve d'obtention des dits fonds, de les allouer - ou de réallouer les fonds déjà existants – aux besoins du Plan de travail pour l'exercice biennal 2002-2003.

DÉCISION II

Ayant examiné le document de base sur l'établissement et la coordination des centres d'activités régionaux et des réseaux d'activités régionaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.22/9);

Décide:

1. **D'adopter** le document de base sur l'établissement et la coordination des centres d'activités régionaux et des réseaux d'activités régionaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.22/9), une fois dûment amendé par le secrétariat en fonction des commentaires soumis au secrétariat, et l'utilisera pour orienter à l'avenir l'établissement, le développement et le travail des Centres d'activités régionaux pour le PEC. **D'aussi demander** que les commentaires sur le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/9 soient soumis au secrétariat au plus tard le 30 juin 2002.
2. **D'établir** un Groupe de travail intersessions à composition non limitée sous la présidence de Sainte-Lucie qui sera chargé d'examiner et de réviser les lignes directrices du fonctionnement des Centres et des Réseaux d'activités régionaux (UNEP(OCA)/CAR IG.11/7) et lui **demande** de faire rapport à la Onzième Réunion intergouvernementale.

DÉCISION III

Prenant note des chiffres indicatifs de contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale par les États et les territoires de la région des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003, tels qu'ils ont été présentés par le secrétariat dans le document (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP 5);

Ayant examiné les besoins budgétaires du Programme pour l'environnement des Caraïbes en vue de compléter son plan de travail pour 2002-2003;

Décide:

1. **D'adopter** le tableau contenant les chiffres indicatifs des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale, telle qu'il apparaît à l'annexe III du Rapport, en faisant constater que chaque État et territoire disposera de cinquante jours pour informer le secrétariat s'il les accepte ou non, et **accepte que**, faute d'indications dans ce sens, les chiffres indicatifs apparaissant à l'annexe III seront confirmés le 30 juin 2002.
2. **De demander** au secrétariat d'adresser aux États et aux territoires membres du Programme pour l'environnement des Caraïbes les factures contenant les sommes exprimées à l'annexe III du présent Rapport, sans que cela constitue une obligation légale de paiement.
3. **De demander** au Directeur exécutif du PNUE de faire le nécessaire pour proroger le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes jusqu'au 31 décembre 2003.
4. **Prie avec insistance** tous les gouvernements de s'acquitter dans les délais prévus de toutes leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds pour l'environnement du PNUE afin d'assurer la permanence et la continuité du Programme, et **insiste** auprès des gouvernements pour qu'ils paient au plus vite leurs arriérés.
5. **De demander** au secrétariat de poursuivre assidûment ses activités d'appel de fonds.

DÉCISION IV

Ayant examiné les rapports et les décisions des réunions tenues sous les auspices du Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis la Neuvième Réunion intergouvernementale;

Décide:

1. **De prendre note** des recommandations de la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) pour le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, tenue à Ocho Ríos (Jamaïque), du 19 au 23 février 2001 (UNEP(DEC)/CAR WG,18/6).
2. **De prendre note** du rapport de la Première Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à La Havane (Cuba), les 24 et 25 septembre 2001, et des décisions de la Deuxième Réunion COP du Protocole SPAW, tenue à Montego Bay (Jamaïque) le 6 mai 2002, ainsi que de la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à La Havane du 27 au 29 septembre 2001.
3. **De prendre note** des résultats de la Première Réunion du Comité directeur du Centre d'activités régionales CAR/REMPEITC-Carib et de la Réunion spéciale du Comité directeur du CAR/REMPEITC-Carib, tenue à Montego Bay (Jamaïque), les 5 et 6 mai 2002.

DÉCISION V

Décide:

De reconnaître les contributions en nature faites en 2001 au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes par les gouvernements costa-ricien et cubain, en accueillant respectivement la Treizième Réunion du Comité de suivi du plan d'action du PEC et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, d'une part, de l'autre la Première Réunion des Parties contractantes (COP) et la Première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (CCST) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, le montant de ces contributions s'étant élevé à US\$32 220 pour le Costa Rica et à US\$21 029 pour Cuba.

DÉCISION VI

Ayant examiné les progrès accomplis par le Programme pour l'environnement des Caraïbes en 2000-2001;

Reconnaissant le besoin de poursuivre la développement et l'application du PEC pour l'exercice biennal 2002-2003 et au-delà;

Décide:

1. **De demander** au secrétariat et aux gouvernements de continuer de resserrer leur communication entre le secrétariat et les correspondants nationaux et **invite instamment** les gouvernements à maintenir une communication fréquente avec le secrétariat de façon à maintenir des échanges d'informations ouvertes et actives, notamment durant les périodes séparant les réunions du Programme.
2. **D'encourager** les gouvernements à ratifier la Convention de Cartagena et ses Protocoles, dont le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, de sorte qu'ils puissent entrer en vigueur dans les meilleurs délais.
3. **D'encourager** une plus grande implication et participation des Correspondants Nationaux au développement du plan de travail et à l'exécution du PEC.
4. **De demander** au secrétariat de continuer ses efforts de consolidation de collaboration avec des agences régionales et autres secrétariats de convention afin de réussir une meilleure exécution du plan de travail du PEC.
5. **De féliciter** le PNUE et l'UCR/CAR dans sa gestion du PEC au cours de ses premières vingt années de vie pour l'amener à la situation actuelle où il fournit un modèle exemplaire de coopération régionale en matière de protection du milieu marin.
6. **De louer** plus particulièrement le travail du Coordonnateur et du personnel du secrétariat pour les progrès significatifs connus dans l'exécution du PEC depuis la tenue de la Neuvième Réunion intergouvernementale.

DÉCISION VII

Ayant examiné et discuté les préparations régionale et internationale pour le Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Johannesburg en septembre 2002, et **ayant examiné** plus particulièrement l'initiative présentée par la délégation des États-Unis d'Amérique, "De l'eau blanche pour l'eau bleue" (UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.3);

Décide:

1. **De demander** aux gouvernements de soutenir systématiquement, aux réunions pertinentes - et en particulier au Sommet mondial pour le développement durable - le PEC, la Convention de Cartagena et ses Protocoles, et les décisions intergouvernementales, en vue d'améliorer la coordination et la coopération, ainsi que d'éviter les doubles emplois avec d'autres programmes, initiatives et traités connexes.
2. **De donner** son appui de principe à l'initiative présentée à la Réunion par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, "De l'eau blanche pour l'eau bleue" qui est particulièrement pertinente pour les membres du PEC ainsi que pour le dialogue préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable, et **encourage** la tenue de consultations supplémentaires pour supporter son exécution concrète.

DÉCISION VIII

Ayant examiné le résultat des travaux du Groupe de travail intersessions à composition non limitée sur le Règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.22/3) et le projet de Règlement financier pour la Convention de Cartagena, le Programme pour l'environnement des Caraïbes et le mandat du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (UNEP(DEC)/CAR IG.22/4);

Décide ce qui suit :

Le Groupe de rédaction intersessions mis en place par le Treizième Réunion du Comité de suivi **devra poursuivre** ses travaux par courrier électronique en tant que groupe à composition non limitée sous la coordination des États-Unis et faire rapport à la Onzième Réunion, prévue à titre provisoire pour novembre 2003. Il devra fonder ses travaux sur le document UNEP(DEC)/CAR IG.23/3, en vue d'élaborer les trois options qui y sont présentées et tenir compte des décisions internationales pertinentes émanant du Sommet mondial sur le développement durable, dont celles sur le financement du PNUE adoptées dans le cadre de la Gouvernance environnementale internationale. Il devra s'efforcer de préciser les questions suivantes:

- **Participation.** La participation et le droit de vote devraient-ils être différenciés en fonction du Plan d'action, de la Convention et de ses Protocoles selon qu'il s'agit États Partie, États non-Partie de la région et de territoires (qu'ils soient liés ou non par la Convention), en tenant dûment compte des précédents d'autres organes, en particulier en ce qui concerne les questions complexes de la participation des territoires? Les règles actuelles devraient-elles être modifiées pour obtenir des décisions par consensus tant que les règlements ne seront pas adoptés formellement?
- **Règlement financier.** Les arrangements financiers présidant au statut devraient-ils être améliorés ou précisés, ou les deux à la fois, eu égard au document UNEP(DEC)/CAR IG.22/4? Le Groupe de travail devra se pencher notamment sur deux questions pressantes : 1) préciser si les budgets et les plans de travail adoptés par les Parties au Protocole sont efficaces uniquement en tant qu'éléments du budget et du plan de travail adoptés par la réunion conjointe intergouvernementale et la conférence des Parties, sans toutefois être déterminants dans l'allocation des ressources du Fonds d'affectation spéciale; 2) examiner si les clauses du mandat du Fonds peuvent être améliorées afin que les bases du financement de l'UCR/PNUE soient plus adéquates, plus prévisibles et plus stables.
- **Expériences tirées d'autres Programmes des mers régionales :** Peut-on obtenir une meilleure compréhension en examinant le rapport entre le Plan d'action, la convention et les protocoles d'autres Programmes des mers régionales, en particulier la Convention de Barcelone?

Pour faciliter les travaux du Groupe, les États et territoires souhaitant y participer devraient en avvertir le secrétariat et donner le nom de leur expert d'ici le 30 juin 2002.

DÉCISION IX

Rappelant le Protocole de la Convention de Cartagena relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) adopté en 1999, en particulier l'article V (*Coopération et aide*), l'article XIII (*Mécanismes institutionnels*) et l'article XIV (*Comité scientifique, technique et consultatif*);

Tenant compte des discussions au sujet de l'établissement de centres d'activités régionaux pour le Protocole LBS intervenues durant la neuvième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et sixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, la treizième Réunion du Comité de surveillance du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes, et la première Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire du Protocole LBS (CCSTI/LBS);

Ayant examiné et discuté la proposition des gouvernements cubain et trinitadien intitulée "Centres d'activités régional pour la pollution due à des sources et activités terrestres" (UNEP(DEC)/CAR IG.22/7);

Décide:

1. **D'accepter** l'offre des gouvernements cubain et trinitadien de créer les deux Centres d'activités régionaux prévus dans le document (UNEP(DEC)/CAR IG.22/7) tel qu'amendé par la Réunion.
2. **D'accepter** à titre provisoire les clauses relatives à leur création, à leur composition et au mandat du Comité directeur, telles qu'elles apparaissent aux paragraphes 12-14 du document (UNEP(DEC)/CAR IG.22/7).
3. **De convoquer** un groupe de travail spécial formé de Cuba, de Trinité-et-Tobago, de la Colombie (présidente du CCSTI/LBS), de la Jamaïque, des Bahamas, des États-Unis d'Amérique, de Sainte-Lucie, du directeur du CAR/SPAW et du directeur du CAR sur les déversements d'hydrocarbures, sous la conduite du secrétariat, afin de mettre au point les normes de création, de leur composition et le mandat du Comité directeur, et de faire rapport à la Deuxième Réunion du CCSTI/LBS. Ledit Groupe de travail spécial entrera en communication par courrier électronique.
4. **D'autoriser** le CCSTI/LBS à examiner et, le cas échéant, à réviser les recommandations du dit Groupe, ainsi qu'à adopter les normes de création, composition et le mandat du Comité directeur des deux CAR-LBS.
5. **D'autoriser aussi** le CCSTI/LBS à examiner et, le cas échéant, à réviser, ainsi qu'à adopter le Plan de travail des deux CAR pendant l'intersessions, de façon qu'ils puissent entrer en service durant cette période.
6. **De demander** à l'UCR/CAR du PNUE, en collaboration avec le Comité directeur des CAR/LBS, de gérer et de superviser le fonctionnement des deux Centres en accord avec

l'article XIII du Protocole LBS au nom des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.

7. **D'établir** les CAR/LBS de Cuba et de Trinité-et-Tobago qui les rend opérationnel dans le cadre du PEC et selon les décisions de la Dixième Réunion intergouvernementale. Les rapports des deux Centres avec le PEC seront formalisés grâce à la signature par les gouvernements cubain et trinitadien et par l'UCR/CAR du PNUE, qui y sera **autorisée** au nom des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, d'un mémorandum d'entente qui détaillera les arrangements nécessaires à leur création, à leur fonctionnement et à leur gestion. **Autorise** le PNUE-UCR/CAR à préparer et signer le mémorandum avec les gouvernements cubain et trinitadien.
8. **D'inviter** les pays membres du PEC à soutenir de leur mieux ces deux Centres en y détachant des experts, en assumant les charges d'exploitation et les coûts de projets.
9. **D'inviter** les pays, les organisations et les industries donateurs à soutenir ces deux Centres en finançant des experts et des projets.

**ANNEXE III: NIVEAU INDICATIF DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
AU FONDS FIDUCIAIRE DES CARAÏBES, 2002-2003**

ANNEXE IV: LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de Travail

UNEP(DEC)/CAR IG.22/1	Agenda provisoire
UNEP(DEC)/CAR IG.22/2	Agenda provisoire annoté
UNEP(DEC)/CAR IG.22/3	Résultats du groupe de rédaction intersessions du règlement intérieur du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/4	Proposition de règles financières pour la Convention de Carthagène et le Programme pour l'environnement des Caraïbes et les termes de référence du fonds d'affectation spéciale
UNEP(DEC)/CAR IG.22/5	Stratégie pour le développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes 2002-2006
UNEP(DEC)/CAR IG.22/6	Projets de Plan de travail et de budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2002-2003
UNEP(DEC)/CAR IG.22/7	Proposal from the Governments of Cuba and Trinidad and Tobago: Regional Activity Centre Concerning Pollution from Land-based Sources and Activities (anglais et espagnol seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/8	Rapport de la Dixième réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et septième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes
UNEP(DEC)/CAR IG.22/9	Rapport conceptuel sur l'établissement et la coordination des centres et réseaux d'activités régionales du Programme pour l'environnement des Caraïbes

Documents d'Information

UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.1	Liste provisoire des documents
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.2	Liste provisoire des participants
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.3	Report of the Chairperson of the Monitoring Committee and President of the Bureau of Contracting Parties (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.4	The Caribbean Environment Programme -- 1981-2001 (anglais seulement)

UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.5	Rapport du Directeur exécutif du PNUE sur l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes l'exercice biennal (2000-2001)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.6	Rapport du Gouvernement de la France sur l'état du Centre d'activités régionales SPAW en Guadeloupe
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.7	International Coral Reef Action Network (ICRAN): a global partnership for coral reefs - a summary (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.8	Memorandum of Cooperation between the secretariat of Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region and IOC/Caribe of the Intergovernmental Oceanographic Commission IOC of UNESCO (anglais seulement)
RAC/REMPEITC-Carib 1/5	Rapport de la Première réunion du Comité Directeur du Centre d'activités régionales, REMPEITC-Carib (RAC/REMPEITC-Carib), Willemstad, Curaçao, 26-28 juin 2001
UNEP(DEC)/CAR IG.20/7	Rapport de la Première réunion des Parties contractantes (COP) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes. La Havane; Cuba; du 24-25 septembre 2001
UNEP(DEC)/CAR WG.23/6	Rapport de la Première réunion du Comité consultatif, scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes. La Havane, Cuba, du 24-25 septembre 2001
UNEP(DEC)/CAR IG.19/6	Rapport de la Treizième réunion du Comité de surveillance du plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Réunion spéciale du bureau des Parties contractantes à la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes. San José, Costa Rica, du 9 au 13 juillet 2001. La Havane, Cuba, du 27-29 septembre 2001
UNEP(DEC)/CAR WG.18.6	Rapport de la Première réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres, Ocho Rios, Jamaïque, du 19 au 23 février 2001

UNEP(DEC)/CAR IG.17/5	Rapport de la Neuvième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Sixième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Kingston, Jamaïque, du 14 au 18 février 2000
UNEP(OCA)/CAR WG.10/3	Document conceptuel pour les centres et les réseaux d'activités régionales
UNEP(OCA)/CAR IG.11/7	Le cadre légal proposé pour les opérations administrative, technique et financière de CAR et de RAR

Documents de la Salle de Conférence

UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.1	Monitor International Letter (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.2	Décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Régions des Caraïbes
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.3	White Water to Blue Water – WSSD Initiative (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.4	Outcome of the Extraordinary Meeting of the Steering Committee for the Regional Activity Centre/Regional Marine Pollution, Emergency, Training and Information Centre Caribbean (RAC/REMPEITC-Carib) (Montego Bay, Jamaica, 5-6 May 2002) (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.5	Level of Contributions to the Caribbean Trust Fund (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.6	Development of National Programmes of Action (NPAs) Demonstration Project 2002-2003 (anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR IG.22/CRP.7	Decision of the Tenth Intergovernmental Meeting on the Action Plan for the Caribbean Environment Programme and the Seventh Meeting of the Contracting Parties tot he Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region on the Establishment of the LBS/RACs (anglais seulement)

Documents de Référence

- UNEP, 1983a Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Rapports et études du PNUE sur les mers régionales, No. 26
- UNEP, 2001 Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region, Protocol Concerning Cooperation in Combating Oil Spills, Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife and the Protocol Concerning Pollution from Land-Based Sources and Activities (anglais et espagnol)
- UNEP/GC/3/Rev.3, 1988 Règlements intérieurs du Conseil d'Administration du PNUE
- UNEP, 1990a Stratégie pour le développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Rapport technique du PEC No. 5
- UNEP, 1990b Acte final de la Conférence de plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes
- UNEP, 1999 Acte final de la Conférence de plénipotentiaires pour l'adoption du protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes
- UNEP, 2002 Directory of Focal Points of the Caribbean Environment Programme. CEP Information Paper, avril 2002 (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/5 Rapport de la Quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) dans la région des Caraïbes, La Havane, du 3 au 6 août 1999
- UNEP(DEC)/CAR IG.19/INF.6 Liens de collaboration entre la Convention sur la diversité biologique (CBD) et la Convention de Carthagène dans le domaine de la biodiversité marine et côtière
- UNEP(WATER)/CAR IG.14/7 Rapport de la Douzième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Kingston, du 9 au 12 juin 1997
- UNEP(OCA)/CAR IG.12/7 Rapport de la Septième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du

- Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Quatrième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Kingston, du 12 au 14 décembre 1994
- UNEP(OCA)/CAR IG.10/5 Rapport de la Sixième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Quatrième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Kingston, du 16 au 18 novembre 1992
- UNEP(OCA)/CAR WG.10/4 Réunion d'experts du Programme pour l'environnement des Caraïbes, Kingston, du 9 au 10 novembre 1992 (référence spéciale est faite à article 9 d'ordre du jour : Centres et réseaux d'activités régionales, paragraphes 51-57 et recommandation No. 14)
- ICRI, 1998 Renewed Call to Action: The International Coral Reef Initiative. (anglais seulement)
- GCRMN, 2000 Status of Coral Reefs of the World: 2000. The Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN)/ICRI (anglais seulement)

ANNEXE V: LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

DELEGATES/DELEGUES/DELEGADOS

<i>Participants/ Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<u>ANGUILLA / ANGUILLA / ANGUILLA</u>			
Ijahnya Christian	Executive Director	Anguilla National Trust P.O. Box 1234, The Valley	Tel: (264) 497-5297 Fax: (264) 597-5571 axanat@anguillanet.com http://web.ai.ant
<u>BAHAMAS / BAHAMAS / BAHAMAS</u>			
Edison Deleveaux	Deputy Director, Fisheries	N3028 Nassau	Tel. 242 393 1978 dir., 242 393 1777 Fax: 242 393 0238 fisheries@batelnet.bs
<u>BARBADOS / BARBADE / BARBADOS</u>			
Lorna Inniss	Coastal Planner and Acting Deputy Director	Coastal Zone Management Unit Bay Street, St. Michael	Tel: (246) 228-5950/591/5955 Fax: (246) 228-5956 linniss@lsu.edu
<u>BELIZE / BELIZE / BELICE</u>			
Icilda Humes	Senior Environmental Officer	10/12 Ambergris Avenue, Belmopan City	Tel. 501 8 22542 / 8 22816 Fax: 501 8 22862 envirodept@btl.net
<u>CAYMAN ISLANDS / ILES CAIMAN / ISLAS CAIMAN</u>			
John Bothwell	Research Officer	Cayman Islands Department of Environment P.O. Box 486GT, Grand Cayman Marco Gicilioli Building, 580 North Sound Road, George Town	Tel. 345 949 8469 Fax: 345 949 4020 john.bothwell@gov.ky http://DoE.8m.com
<u>COLOMBIA / COLOMBIE / COLOMBIA</u>			
Maria Elvira Posada	Asesor, Asuntos Ambientales	Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 # 5-51Oficina SC 119, Bogota	Tel: (571) 566-7077 Fax: 571 566-6081 pmasesor01@minrelext.gov.co
<u>COSTA RICA / COSTA RICA / COSTA RICA</u>			
Edwin Cyrus Cyrus	Director, Area de Conservacion Amistad Caribe	Ministerio del Ambiente y Energia	Tel. 506 795 3170 Fax: 506 795 3996 ecyrus@minae.go.cr

*Participants/ Participants/
Participantes* *Title/Titre/Título* *Address/Adresse/Dirección* *Tel./Fax/E-mail /Website*

CUBA / CUBA/ CUBA

Jorge Mario García (Head of Delegation)	Director	Centro de Información, Gestion y Educación Ambiental (CIGEA) Agencia de Medio Ambiente (AMA) Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente (CITMA)	Tel: (537) 209-6014 Fax: (537) 204 9031 jmario@ama.cu www.medioambiente.cu
Antonio Perera	Director	Centro Nacional de Areas Protegidas (CNAP) Agencia de Medio Ambiente (AMA) Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente (CITMA)	Tel: (537) 202 7970 Fax: (537) 204 07 98 tonyperera@ama.cu www.medioambiente.cu
Manuel Alepuz	Director General	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas (CIMAB) Ministerio del Transporte (MITRANS)	Tel. 537 862 1558 Fax: 537 338 250 dirgrup@iitransp.transnet.cu / cimab@transnet.cu

DOMINICAN REPUBLIC / REPUBLIQUE DOMINICANE / REPUBLICA DOMINICANA

Felicita Heredia	Directora	Dirección de Recursos Costeros Marinos, Secretaría de Estado de Medio Ambiente Avenida Tiradentes Edificio Torre Naco, Piso 10 Santo Domingo	Tel. 809 732 4988, 547 3888 ext. 2477 Fax: 809 541 2819 felicita heredial@yahoo.com
------------------	-----------	--	---

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENE / UNION EUROPEA

Annick Villarosa	Environment Officer	European Commission Delegation in Jamaica 8 Olivier Road, P.O. Box 463 Kingston 8	Tel. 924-6333 Fax: 924-6339 annick.villarosa@deljam.cec.eu.int
------------------	---------------------	--	--

FRANCE / FRANCE / FRANCIA

Claude Abily		Sous-direction de l'environnement Ministère des Affaires Étrangères, 37, Quai d'Orsay, 75700 Paris 07 SP	Tel: 33 1 43 17 44 25 Fax: 33 1 43 17 57 45 claude.abily@diplomatie.gouv.fr
Tahar Ou-Rabah	Direction de la Nature et des Paysages	Ministère de l'Amenagement du Territoire et de l'Environnement 20, Avenue de Segur, 75302 Paris 07 SP	Tel: (33) 1 42 19 20 90 Fax: (33) 1 42 19 19 06 tahar.ou-rabah@environnement.gouv.fr
Xavier Guerin	Direction de l'Eau	Ministère de l'Amenagement du Territoire et de l'Environnement 20, Avenue de Segur, 75302 Paris 07 SP	Tel: (33) 1 42 19 12 66 Fax: (33) 1 42 19 13 33 xavier.guerin@environnement.gouv.fr

*Participants/ Participants/
Participantes* *Title/Titre/Título* *Address/Adresse/Dirección* *Tel./Fax/E-mail /Website*

GRENADA / GRENADE / GRANADA

Paul Phillip Fisheries Officer I Fisheries Division
Ministry of Agriculture Tel. 440 3831
Fax: 440 6613
grenfish@caribsurf.com

GUATEMALA / GUATEMALA / GUATEMALA

José Luis Dominguez Embajador Asesor de 2a. Avenida 4-17 Zona 10,
Quintanilla Cancillería Guatemala Tel.: (502) 331-9810
Fax: (502) 331-7810
jdominguez@minex.gob

HAITI / HAITI / HAITI

Vernet Joseph National Focal Point of Ministry of Environment Tel. (509) 1245-0504 / 0509
the Convention on 181 Haut Turgeau Fax: (509) 1245-7360
Desertification Avenue Jn Paul II, josephvernet@yahoo.fr
Port-au-Prince

JAMAICA / JAMAIQUE / JAMAICA

Horace W. Dalley Minister of Land and Ministry of Land and Environment Tel. 960-8744, 995-9745, 362-4634
(Head of Delegation) Environment 1 Devon Road, Kingston 6 Fax:
hwdalley@yahoo.com (personal)

Franklin McDonald CEO National Environment and Planning Tel. 754-7526, 754-7550
Agency Fax: 754-7594
10 Caledonia Avenue, Kingston 5 fmcdonald@nepa.gov.jm
www.nepa.gov.jm

Leonie Barnaby Senior Director Ministry of Land and Environment, Tel. 929-2792
1 Devon Road Fax: 920-7267
Kingston 6 nrcareg@mail.infochan.com

Gillian Guthrie Director Ministry of Land and Environment Tel. 876 929 8880-5
1 Devon Road Fax: 876 920 7267
Kingston 6 gillguthrie@hotmail.com

Mearle Barrett Director, Environmental National Environment and Planning Tel. 754-7557
Management Division Agency Fax: 754-7599
10 Caledonia Avenue, Kingston 5 mbarrett@nepa.gov.jm

NICARAGUA / NICARAGUA / NICARAGUA

Liza Ivanova González Coordinadora del Dirección General de Biodiversidad y Tel: 233-1994, 263-2595
Programa de Zonas Recursos Naturales Fax: 233-1173
Costeras y Humedales Ministerio de Ambiente y Recursos demac@tmx.com.ni
Naturales (MARENA)
Km 12 1/2 Carretera Norte
Managua, Nicaragua
Apartado Postal: 5123

*Participants/ Participants/
Participant* *Title/Titre/Título* *Address/Adresse/Dirección* *Tel./Fax/E-mail /Website*

NETHERLAND ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES / ANTILLA NEERLANDESAS

Darryllin van der Veen Policy Advisor Directorate of Foreign Relations
Fort Amsterdam 4, Curacao Tel: 5999-4613933
Netherlands Antilles Fax: 5999-4617123
dvdveen.bbb@curinfo.an

Paul Hoetjes Policy Advisor Department Environment & Nature
Santa Rosa Weg 122, Curacao Tel. 5999-7363530
Fax: 5999-7363505
milvomil@cura.net
http://mina.vomil.an

PANAMA / PANAMA / PANAMA

Arnulfo Franco Director General Apartado Postal 8062
Panamá 7 Tel: (507) 232-7510 / 6117
Fax: (507) 232-6477
digerema@psi.net.pa

SAINT LUCIA / SAINTE-LUCIE / SANTA LUCIA

Christopher Corbin Sustainable Development Ministry of Planning, Development,
and Environment Officer Environment and Housing Tel: 758-468-5041
P.O. Box 709 Govt Building, Fax: 758-451-6958
Castries, ccorbin@planning.gov.lc

TRINIDAD & TOBAGO / TRINITE et TOBAGO / TRINIDAD y TABAGO

Dennis Francis High Commissioner High Commission of Trinidad &
Tobago Tel. (876) 926-5730
60 Knutsford Boulevard, Fax: (876) 926-5801
Kingston , Jamaica tandthckgn@infochan.com

Hazel McShine Director Institute of Marine Affairs
Hilltop Lane, Chaguaramas,
P.O. Box 3160, Carenage, Tel. (868) 634-4291/4
Fax: (868) 634-4433
director@ima.gov.tt
http://www.ima.gov.tt

James Allan Goodridge Principal Research Officer Institute of Marine Affairs
Hilltop Lane, Chaguaramas,
P.O. Box 3160, Carenage, Tel: (868) 634-4291/4 ext. 502
Fax: 868 634 4433
jgoodridge@ima.gov.tt

TURKS AND CAICOS / TURQUES ET CAICOS / TURCOS Y CAICOS

Monica Wilson Dep. Permanent Secretary in Ministry of
Natural Resources Grand Turk Turks and Caicos
c/o Ministry of Natural Resources
Grand Turk Tel.: 649-946-1729
Fax: 649-946-2577
mewilsongov@tcway.com

*Participants/ Participants/
Participantes* *Title/Titre/Título* *Address/Adresse/Dirección* *Tel./Fax/E-mail /Website*

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI / REINO UNIDO

Denise Dudgeon	Environment Policy Department	Foreign Commonwealth Office King Charles St London SW1A 2AH	Tel. 44 2072702725 Fax: 44 207 270 4076 denise.dudgeon@fco.gov.uk
Ceris Bailes	Overseas Territories Department	Foreign & Commonwealth Office King Charles St., London SW1A 2AH	Tel. 44 2072702697 Fax: 44 207 2702879 ceris.bailes@fco.gov.uk
David Connor	Head Marine Habitats	Joint Nature Conservation Committee Monkstone House, City Road, Peterborough PE1 1JY	Tel. 44 1733 866837 Fax. 44 1733 555948 david.connor@jncc.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Mark Meza	Deputy Director, Office of Response	U.S. Coast Guard Room 2100 (MOR-T), 2100 2nd St, S.W. Washington DC, 21059	Tel: 202-267-0518 Fax: 202-267-4085 mmeza@comdt.uscg.mil
Patrick Cotter	International Activities Specialist	US EPA Office of International Affairs 1300 Pennsylvania Ave Washington DC 20460	Tel 202-564-6414 Fax: 202 565-2409 cotter.patrick@epa.gov www.epa.gov/oia
David Alarid	Regional Environmental Officer	Environmental Hub for Central America and the Caribbean, US Embassy, San Jose Costa Rica	Tel. (506) 290-8408/ 220-3939 Fax: (506) 290-8409/ 3128 alaridda@state.gov
Richard Wilbur	International Relations Officer	Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs United States Department of State 2201 C Street, N.W., Room 5806 Washington, D.C. 20520	Tel. (202) 647-3879 Fax: (202) 647 9099 wilburrm2@state.gov
Elizabeth McLanahan	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic & Atmospheric Administration International Affairs Office 14th & Constitution Avenue, N.W., Room 5230, Washington D.C. 20230	Tel. 202 482-5140 Fax: 202 482-4307 elizabeth.mclanahan@noaa.gov
Russ Lamotte	Attorney-Adviser	US Dept. of State Washington DC 20520	Tel. 202 647 1370 Fax: 202 736 7115 lamotter@ms.state.gov
Karen McDonald-Gayle	Project Management Specialist	USAID 2 Haining Road, Kingston 5 Jamaica	Tel. (876) 926-3645 Fax: (876) 929-9944 kmcdonald-gayle@usaid.gov www.usaid.gov/jm
Flor del Valle	Miembro Asociado Junta de Calidad Ambiental	Apartado 11448 Santurce, 00910, Puerto Rico	Tel. 787 767 8056 flordelvalle@jca.gobierno.pr
Juan Ayala Cruz	Coordinador de Asuntos Legislativos, Municipales e Internacionales	Apartado 11488, San Juan, Puerto Rico 00910	Tel. 787 767 8056 juanayala@jca.gobierno.pr

<i>Participants/ Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<u>VENEZUELA / VENEZUELA/ VENEZUELA</u>			
Alberto Belzares	Embajador	Ministerio de Relaciones Exteriores Esquina de Carmelita, Torre MRE, Piso 13	Tel. 58 212 862 8886 Fax: 58 212 860 9372 albertobelzares@yahoo.com
Janin Mendoza	Director de Calidad de Agua	Direccion General de Calidad Ambiental, Direccion de Calidad de Agua, Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales Centro Simon Bolivar, Torre sur, Piso 28, Caracas	Tel. (005 8212) 408 1141/ 1142 Fax: 408 1118 jnmendoza@marn.gov.ve
Sara Galvez	Jefe de Division de Areas Naturales Protegidas	Direccion General de Diversidad Biologica Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales Centro Simon Bolivar, Torre sur, Piso 6, Caracas	Tel. 0212 408 2149/56 Fax: 212 408 2109 profauna@marn.gov.ve / sgalvez@cantv.net

OBSERVERS / OBSERVATEURS / OBSERVADORES

<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES (ACS) ASSOCIATION DES ETATS CARIBEENS ASSOCIACION DE ESTADOS AMERICANOS			
Riyad Insanally	Political Adviser	5-7 Sweet Briar Road, St. Clair P.O. Box 660, Port of Spain Trinidad and Tobago	Tel: (868) 622-9575 Fax: (868) 622-1653 mail@acs-aec.org http://www/acs-aec.org
SPAW RAC/ CAR SPAW / CAR SPAW			
Bernard Domenjoud	Director	1 rue du Capitaine Bebel, 97100 Basse-Terre, Guadeloupe FWI	Tel. 0590 410451 Fax: 0590 410462 domenjoud@outremer.com / bernard.domenjoud@guadeloupe. environnement.gouv.fr
EASTERN CARIBBEAN CETACEAN NETWORK (ECCN)			
Nathalie Ward	Director	Faculty, Biology Department Boston University Marine Program Marine Biological Laboratory P.O. Box 573, Woods Hole MA 02543, USA	Tel: (508) 548-3313 Fax: (508) 548-3317 nward@mbl.edu

*Participants/ Participants/
Participantes* *Title/Titre/Título* *Address/Adresse/Dirección* *Tel./Fax/E-mail /Website*

**ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICAN AND THE CARIBBEAN (ECLAC)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES
COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE**

Arthur Gray Regional Economic Third Floor, CHIC Building Tel.:868-623-5595
Adviser 63 Park Street Fax:868-6238484
P.O. Box 1113 agray@eclacpos.org
Port of Spain D36www.eclacpos.org
Trinidad and Tobago

EMBASSY OF SPAIN/ AMBASSADE D'ESPAGNE / EMBAJADA DE ESPAÑA

Rafael Jover Embajador The Towers, Dominica Drive Tel. 908-3452
Kingston, Jamaica Fax: 929-8965

INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE

Carole Carlson Marine Habitat 411 Yarmouthpoint, Tel: (508) 744-2086
Consultant MA 02675, USA Fax: (508) 744-2089
ccarlson@ifaw.org

**INTERNATIONAL MARITIME ORGANIZATION
ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE
ORGANIZACION MARITIMA INTERNACIONALE**

Jean-Claude Sainlos Senior Deputy Director Sub-Division for Pollution Response Tel. 44 20 7587 3142
and T.C. Coordination Fax: 4 20 7587 3210
Marine Environment Division D48jcsainlos@imo.org
4 Albert Embankment,
London SE1 7SR

Bernard Komproe Director IMO - Regional Marine Pollution Tel. 5999 461 4012
Emergency Information and Training Fax: 5999 461 1996 / 5999 461 2964
Centre Caribbean imoctr@attglobal.net
RAC/REMPEITC-Carib http://www.rempeitc.org
Pletterijweg z/n, Willemstad Curacao,
Netherlands Antilles

IOC-UNESCO / COI-UNESCO / COI-UNESCO

Cesar Toro IOC Secretary for IOC Secretary for IOCARIBE-UNESCO Tel: (575) 6645 399
IOCARIBE-UNESCO P.O. Box 1108, Fax: (575) 660 0407
Cartagena de Indias ctoro@unesco.org /
iocaribe@col3.telecom.com.co /
iocaribe@cartagena.cetcol.net.co

IOCARIBE

Bradford Brown IOCaribe Vice-Chair NOAA Southeast Fisheries Science Tel: (305) 361 4285
NOAA Senior Adviser Center NMFS Fax: (305) 361 4219
Virginia Beach Drive brad.brown@noaa.gov
Miami, FL 33149, USA

<i>Participants/ Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Título</i>	<i>Address/Adresse/Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
--	---------------------------	----------------------------------	---------------------------------

		RAC/REMPEITC	
Ricardo Rodriguez	Senior Consultant	Pletterijweg Z/n, Curacao, Netherland Antilles	Tel. 5999-4614012 Fax: 5999-4611996 imocr@attglobal.net http://www.rempeitc.org

Etienne Le Tourneur	Consultant	Pletterijweg Z/n, Curacao, Netherland Antilles	Tel. 5999-4614012 Fax: 5999-4611996 imocr@attglobal.net http://www.rempeitc.org
---------------------	------------	--	--

SWEDISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (Sida)

Kent Blom	Senior Marine Advisor	Swedish International Development Cooperation Agency S-105 25 Stockholm Sweden	Tel. 46 8 698 53 23 Fax: 46 8 698 56 53 kent.blom@sida.se
-----------	-----------------------	---	---

Johan Sundberg	Director	Swedish International Development Cooperation Agency S-105 25 Stockholm Sweden	Tel. 46 8 698 53 76 Fax: 46 8 698 56 53 johan.sundberg@sida.se
----------------	----------	---	--

SWEDMAR

Lars Johansson	Director	SWEDMAR, Ekelundsgatan 1, P.O. Box 423, SE-401 26 Goteborg, Sweden	Tel: +46 31 743 03 00 Fax:+46 31 743 04 45 Cel: +46 70 512 99 73 swedmar@fiskeriverket.se / lars.johansson@fiskeriverket.se
----------------	----------	---	---

THIRD MILLENIUM FOUNDATION

Domitilla Senni	Board Chair	Loc. Fossola, 59, 06060 Paciano (PG) Italy	Tel. 39 075 830351 Fax: 39 075 830381 3mf@3rdmf.org
-----------------	-------------	---	---

Regina Monticone	Consultant	Loc. Fossola, 59, 06060 Paciano (PG) Italy	Tel. 39 075 830351 Fax: 39 075 830381 3mf@3rdmf.org
------------------	------------	---	---

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME

United Nations Environment Programme
14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica
Tel: (876) 922-9267, Fax: (876) 922-9292
Website: www.cep.unep.org

<i>Participants/Participants/ Participantes</i>	<i>Title/Titre/Titulo</i>	<i>E-mail</i>
Veerle Vandeweerd	Coordinator, Global Programme of Action for the Protection of Marine Environment from Land-based Activities (GPA), Deputy Director (DEPI) P.O. Box 16227, 2500 BE The Hague, The Netherlands	Tel. 31 70 311 4461 Fax: 31 70 311 4485 E-mail: v.vandeweerd@unep.nl Website: www.gpa.unep.org
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator, UNEP-CAR/RCU	nac.uneprcuja@cwjamaica.com
Tim Kasten	Acting Deputy Coordinator/ AMEP Programme Officer	tjk.uneprcuja@cwjamaica.com
Luc St-Pierre	CEPNET Programme Officer	lsp.uneprcuja@cwjamaica.com
Alessandra Vanzella-Khoury	SPAW Programme Officer	avk.uneprcuja@cwjamaica.com
Txema Beato	Administrative Officer	txema.uneprcuja@cwjamaica.com
Ignacio de Leiva Moreno	UNEP, Nairobi	ignacio.deleiva@unep.org
Una McPherson	Administrative Assistant	admin.uneprcuja@cwjamaica.com
Ingrid Lee-Smart	Information System Analyst	uneprcuja@cwjamaica.com
Malden Miller	ICRAN Project Manager	mwm.uneprcuja@cwjamaica.com
Coral Portillo	Senior Secretary	uneprcuja@cwjamaica.com
Brenda Dewdney	Bilingual Secretary (SPAW)	uneprcuja@cwjamaica.com
Donna Henry-Hernández	Bilingual Secretary (CEPNET)	uneprcuja@cwjamaica.com
Bentley Samuels	Registry Clerk/Driver	uneprcuja@cwjamaica.com

ANNEXE VI: BUDGET 2002-2003 (TABLEAUX)

Tableau sommaire

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
Total partiel OCC	1,401,172	550,764	2,360,595	420,360	984,386	401,860	2,229,696	855,410
Total partiel AMEP	39,750	3,058,600	8,712,700	5,614,550	0	2,326,000	8,479,000	6,153,000
Total partiel SPAW	73,450	377,700	711,900	260,750	0	406,800	791,000	384,200
Total partiel CEPNET	24,860	0	371,770	346,910	0	0	281,370	281,370
Total partiel ETA	0	0	118,650	118,650	0	0	84,750	84,750
Grand Total	1,539,232	3,987,064	12,275,615	6,761,220	984,386	3,134,660	11,865,816	7,758,730

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
OCCC								
Salaires des professionnels	447,475	210,000	1,029,475	372,000	464,000	217,000	1,066,000	385,000
Salaires du personnel administratif	250,000	26,000	276,000	0	249,000	26,000	275,000	0
Consultants et sous-traitance	107,500	239,722	347,222	0	0	0	10,000	10,000
Voyages	89,000	3,000	92,000	0	50,000	0	108,000	58,000
Réunions	145,000	13,476	158,476	0	30,000	70,000	340,000	240,000
Équipement	61,500	12,000	73,500	0	16,000	0	25,000	9,000
Location d'espace de bureau	17,000	0	17,000	0	17,000	60,000	77,000	0
Entretien	37,000	0	37,000	0	15,000	0	15,000	0
Coûts des rapports	25,000	0	25,000	0	6,000	0	36,000	30,000
Divers	60,500	0	60,500	0	24,138	0	49,138	25,000
				0				
Total partiel	1,239,975	504,198	2,116,173	372,000	871,138	373,000	2,001,138	757,000
13% Coûts d'appui du Programme (peut varier selon la source des fonds)	161,197	46,566	244,422	48,360	113,248	28,860	228,558	98,410
Total partiel OCCC	1,401,172	550,764	2,360,595	420,360	984,386	401,860	2,229,696	855,410

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
AMEP								
a) Coordination (dans OCCC)	0	0	0	0	0	0	0	0
b) Réduction des écoulements de pesticides dans la mer (développement du projet GEF)*	0	2,500,000	4,500,000	2,000,000	0	2,000,000	4,500,000	2,500,000
c) Planification de la remise en état, de la gestion et de la mise en valeur de zones côtières au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala, à la suite du cyclone Mitch	0	110,000	110,000	0	0	200,000	200,000	0
d) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement (Développement du projet GEF) *	0	200,000	200,000	0	0	100,000	100,000	0
e) Entraînement pour la remise en état de baies polluées **	0	120,000	120,000	0	0	0	0	0
f) Deuxième révision du noeud d'échange d'informations sur la pollution due à des activités terrestres	10,000	0	120,000	110,000	0	0	100,000	100,000
g) Collection et épuration des eaux usées-- mise en oeuvre d'Annexe III ***	0	0	3,060,000	3,060,000	0	0	3,000,000	3,000,000
h) Projets pilotes pour la mise en oeuvre d'Annexe IV -- Les meilleurs méthodes de gestion pour l'agriculture	25,000	0	75,000	50,000	0	0	50,000	50,000
i) Programmes d'action nationales	0	100,000	100,000	0	0	0	100,000	100,000
Sub-total	35,000	3,030,000	8,285,000	5,220,000	0	2,300,000	8,050,000	5,750,000
13% Coûts d'appui du Programme (peut varier selon la source des fonds)	4,550	28,600	427,700	394,550	0	26,000	429,000	403,000
Total partiel AMEP	39,550	3,058,600	8,712,700	5,614,550	0	2,326,000	8,479,000	6,153,000

* "Autres Contributions" sont des fonds attendus de GEF

** "Autres Contributions" sont des fonds approuvés par GEF

*** CTF contributions provenant de financement spéciale des États-Un

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
SPAW								
a) Coordination (autres coûts incluent dans l'OCCC)								
Consultants	0	0	10,000	10,000	0	0	10,000	10,000
Assistance aux gouvernements pour processus légal	0	0	20,000	20,000	0	0	30,000	30,000
b) Renforcement du réseau des parcs naturels et des zones protégées dans les Caraïbes et la promotion des principes directeur applicables à la gestion des zones protégées. *	25,000	50,000	150,000	75,000	0	50,000	150,000	100,000
c) Formation à la gestion des zones et des espèces protégées *	0	40,000	70,000	30,000	0	60,000	80,000	20,000
d) Conservation des espèces menacées et élaboration et promotion de principes directeurs régionaux pour la gestion de la faune et de la flore sauvages	15,000	0	80,000	65,000	0	0	80,000	80,000
e) Conservation et utilisation durables d'écosystèmes importants dans la région des Caraïbes *	25,000	244,248	300,000	30,752	0	250,000	350,000	100,000
Total partiel	65,000	334,248	630,000	230,752	0	360,000	700,000	340,000
13% Coûts d'appui du Programme (peut varier selon la source des fonds)	8,450	43,452	81,900	29,998	0	46,800	91,000	44,200
Total partiel SPAW	73,450	377,700	711,900	260,750	0	406,800	791,000	384,200

* "Autres Contributions" proviennent de la Phase d'Action de l'ICRAN pour les deux années

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
CEPNET								
a) Coordination (coûts incluent dans OCCC)	0	0	0	0	0	0	0	0
b) Renforcement des capacités de gestion de l'information de l'Unité de coordination régionale	0	0	0	0	0	0	0	0
i) Développement de l'Intranet	1,000	0	4,000	3,000	0	0	5,000	5,000
ii) Développement de la base de donnée	1,000	0	6,000	5,000	0	0	3,000	3,000
c) Renforcement des mécanismes de réseau et de communication du PEC	0	0	0	0	0	0	0	0
i) Développement de la base de donnée	2,000	0	7,000	5,000	0	0	12,000	12,000
ii) Développement de site internet du PEC	3,000	0	10,000	7,000	0	0	7,000	7,000
d) L'Analyse Spatiale en appui à la prise de décision								0
i) Mise-à-jour et entretien de la page internet de CEPNET/IDB	0	0	10,000	10,000	0	0	5,000	5,000
ii) Télédétection et SIG sur l'internet des eaux de Classe I (projet pilote)	0	0	70,000	70,000	0	0	50,000	50,000
iii) SIG sur l'internet pour la pollution due à des sources terrestres	5,000	0	125,000	120,000	0	0	100,000	100,000
e) Noeud d'échange d'information du PEC	10,000		20,000	10,000				0
i) GPA	0	0	35,000	35,000	0	0	35,000	35,000
ii) Autre	0	0	15,000	15,000	0	0	10,000	10,000
f) Coordination avec initiatives globales et régionales d'évaluation de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0
i) Coordination de GEO-LAC	0	0	5,000	5,000	0	0	0	0
ii) Vulnérabilité aux désastres naturels	0	0	2,000	2,000	0	0	2,000	2,000
iii) Autres	0	0	20,000	20,000	0	0	20,000	20,000
Total partiel	22,000	0	329,000	307,000	0	0	249,000	249,000
13% Coûts d'appui du Programme (peut varier selon la source des fonds)	2,860	0	42,770	39,910	0	0	32,370	32,370
Total partiel CEPNET	24,860	0	371,770	346,910	0	0	281,370	281,370

Activité	2002				2003			
	Budgeté		Total Requis	Insuffisance	Budgeté		Total Requis	Insuffisance
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
ETA								
a) Promouvoir la conscience et la compréhension du Protocole LBS	0	0	55,000	55,000	0	0	25,000	25,000
b) Coordination avec les sous-programmes de PEC	0	0	50,000	50,000	0	0	50,000	50,000
c) Cours à distance pour la gestion intégrée de la zone côtière	0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	105,000	105,000	0	0	75,000	75,000
13% Coûts d'appui du Programme (peut varier selon la source des fonds)	0	0	13,650	13,650	0	0	9,750	9,750
Total partiel ETA	0	0	118,650	118,650	0	0	84,750	84,750

	2002			2003		
	CTF	Autres contributions	Requis	CTF	Autres contributions	Requis
1. PERSONNEL						
A. Cadres						
- Coordinateur - (D-1)	135,000	0	0	140,000	0	0
- Coordinateur adjoint -(P-5)	65,000	0	132,000	0	0	135,000
- Administrateur de Programme (P-4) CEPNET	128,000	0	0	132,000	0	0
- Administrateur de Programme (P-3) SPAW	59,000	0	0	60,000	0	0
- Administrateur de Programme (P-4) AMEP	128,000	0	0	132,000	0	0
- Administrateur de Programme (P-3) ETA	0	0	120,000	0	0	125,000
- Administrateur de Programme (P-2) AMEP- SPAW	0	90,000	0	0	92,000	0
- Administrateur des affaires juridiques (P-3)	0	0	120,000	0	0	125,000
- Gestion de Prog./Admin. (P-3)	0	120,000	0	0	125,000	0
ajustement pour années antérieures	(67,525)					
Sous-Total	447,475	210,000	372,000	464,000	217,000	385,000
B. Appui administratif						
- Assistant aux systèmes d'information	25,000	0	0	26,000	0	0
- Assistant administratif principal	0	26,000	0	0	26,000	0
- Assistant à l'information	25,000	0	0	26,000	0	0
- Secrétaire principale	25,000	0	0	26,000	0	0
- Secrétaire bilingue	25,000	0	0	26,000	0	0
- Secrétaire bilingue	25,000	0	0	26,000	0	0
- Secrétaire bilingue	25,000	0	0	26,000	0	0
- Commis principal/entrée de données	25,000	0	0	26,000	0	0
- Greffier archiviste	25,000	0	0	26,000	0	0
- Chauffeur/Messenger/Commis	25,000	0	0	26,000	0	0
- Assistance temporaire/heures supplémentaires	25,000	0	0	15,000	0	0
Sous-total	250,000	26,000	0	249,000	26,000	0
Total de personnel	697,475	236,000	372,000	713,000	243,000	385,000
2 CONSULTANTS ET CONTRATS						
- Activités pour recueillir des fonds et questions de politiques	46,500	0	0	0	0	5,000
- Consultant pour l'éducation, la formation, les affaires juridiques et autres activités du secrétariat	26,000	2,575	0	0	0	5,000
- Consultant pour AMEP	35,000	237,147	0			
Total de consultants et contrats	107,500	239,722	0	0	0	10,000

	2002			2003		
	CTF	Autres contributions	Requis	CTF	Autres contributions	Requis
3. VOYAGES						
- Voyages (AMEP)	14,000	3,000	0	10,000	0	12,000
- Voyages (SPAW)	10,000	0	0	10,000	0	12,000
- Voyages (CEPNET)	10,000	0	0	10,000	0	12,000
- Voyages du Secrétariat	55,000	0	0	20,000	0	22,000
Total de voyages	89,000	3,000	0	50,000	0	58,000
4. REUNIONS						
a. Réunions intergouvernementales et						
10ième IGM	125,000	0	0	0	0	0
2ième COP SPAW	20,000					
3ième COP SPAW	0	0	0	30,000	0	0
11ième IGM	0	0	0	0	0	125,000
Réunions consultatives/Panels		13,476				
- Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC Protocole SPAW)	0	0	0	0	0	75,000
- Comité consultatif scientifique et technique intérimaire du Protocole LBS	0	0	0	0	70,000	40,000
Total de réunions	145,000	13,476	0	30,000	70,000	240,000
5. EQUIPEMENT						
A. Réutilisable	24,000	0	0	10,000	0	5,000
B. Non-réutilisable	37,500	12,000	0	6,000	0	4,000
Total de équipement	61,500	12,000	0	16,000	0	9,000
6. LOCATION DES LIEUX						
Location du bureau	0	0	0	0	60,000	0
Coût de l'eau et d'électricité	17,000			17,000		
Total de location	17,000	0	0	17,000	60,000	0
7. OPERATIONS ET ENTRETIEN (installations, équipement de bureau, véhicules)	37,000	0	0	15,000	0	0
Total d'opérations et entretien	37,000	0	0	15,000	0	0

	2002			2003		
	CTF	Autres contributions	Requis	CTF	Autres contributions	Requis
8. COUTS DES RAPPORTS	25,000	0	0	6,000	0	30,000
Traduction, impression et édition des rapports.						
Total de coût de rapport	25,000	0	0	6,000	0	30,000
9. DIVERS						
- Communications	45,000	0	0	20,138	0	25,000
- Cargo	2,000	0	0	2,000	0	0
- Hospitalité	4,000	0	0	2,000	0	0
- Divers	9,500					
Total de divers	60,500	0	0	24,138	0	25,000
SOUS-TOTAUX	1,239,975	504,198	372,000	871,138	373,000	757,000
COUTS DE SOUTIEN DU PROGRAMME 13%	161,197	46,566	48,360	113,248	28,860	98,410
TOTAUX	1,401,172	550,764	420,360	984,386	401,860	855,410